

INTRODUCTION

Des preuves par les actes

Les Etats généraux de l'économie sociale et solidaire ont donné naissance à une dynamique collective, allant au-delà de nos attentes et justifiant pleinement, par analogie avec les cahiers de doléances qui ont précédé la Révolution française, l'appellation même d'états généraux.

Individus ou groupements, têtes de réseau, associations, entreprises, mutuelles... tous ont mis en œuvre à une échelle locale, départementale, voire nationale un projet que l'on aurait pu qualifier d'utopie à l'origine. Au travers de leurs « cahiers d'es-pérance », ils nous apportent la preuve que l'utopie s'est transformée en réalité.

Ce sont près de quatre cent cahiers que nous avons rassemblés au cours de ces quatre derniers mois.

Neuf groupes de travail ont apporté leur expertise et leur analyse pour mettre en lumière dans leurs synthèses des propositions concrètes, réalistes, pertinentes et surtout adaptables à plus grande échelle.

Pour autant, si une initiative part toujours d'un individu et d'un territoire, sa duplication n'est possible qu'au prix d'une volonté des acteurs politiques, institutionnels et économiques.

C'est le pari que l'ensemble des acteurs constituant l'économie sociale et solidaire vous propose de partager.

Développer nos actions non pas dans une « autre » économie ni une « autre » société, mais au cœur de notre société pour que là où nous vivons aujourd'hui, nous transformions nos échanges pour viser le plus grand nombre dans le plus juste équilibre. Ainsi l'ESS, de par ses valeurs, pourrait inverser la « charge de la preuve » en démontrant que rentabilité économique et progrès social ne sont pas des termes incompatibles.

Alors que nous n'avons pas encore fini de ressentir les répliques du séisme financier d'octobre 2008 ayant engendré une crise économique et sociale, l'ESS fait la démonstration par la preuve qu'elle peut participer à l'édification d'un nouveau projet sociétale.

Chacun à son niveau a la possibilité d'en devenir acteur. Avec la richesse des thèmes, des lieux et des initiatives présentées, vous trouverez certainement, qui que vous soyez, salarié, politique, bénévole, décideur... une capacité d'agir avec nous dès demain.

L'objectif de ce livret est de proposer des pistes d'avenir, au travers de cette synthèse, cahiers, tous consultables sur notre site : www.pouruneautreconomie.fr.

Le débat est donc lancé. A vous d'en être les relais et qui sait, d'en devenir les acteurs.



CONSOMMER SE NOURRIR AUTREMENT

Aller d'une économie de la frustration et de la prédation vers une économie locale collective de qualité, solidaire et équitable.

INTRODUCTION

Se nourrir – consommer. Des termes qui font référence à des réalités contradictoires dans nos sociétés. D'un côté, des besoins essentiels, vitaux dès la naissance et qui pourtant échappent encore à près d'1 milliard d'habitants sur la planète, dont la majorité sont agriculteurs. D'un autre côté une société basée sur une consommation de masse, un mode de vie dicté par l'avoir, l'acquisition sans fin de biens matériels. Ce mode de vie ne répond pas à une nécessité vitale, et pourtant détermine l'appartenance, voire l'intégration à une société mondiale de la consommation dont l'exclusion vaut bannissement. Dans une société de consommation, il faut consommer pour exister. Le système est conçu pour occulter la provenance des produits et services que nous consommons et les conditions dans lesquelles ils sont fabriqués : non respect des droits économiques et sociaux des travailleurs, dégradations environnementales etc. Or, dans un contexte où les relations humaines sont de plus en plus interdépendantes, les mouvements sociaux fondés sur l'action des consommateurs montrent qu'il est possible d'avoir un impact sur les modes de production, et ainsi de recréer du lien entre producteur et consommateur.

La planète compte encore 1 milliard d'habitants sous alimentés et plus de 3 milliards de malnutris. En revanche, la pandémie d'obésité touche maintenant tous les pays qui ont voulu accéder au mode de vie occidental. La surconsommation mise en place comme modèle de développement dans les pays industrialisés a provoqué le rapide dépassement des ressources naturelles disponibles.

Que propose l'économie sociale et solidaire sur des enjeux aussi massifs et déterminants pour notre avenir et notre bien-être tels que la sécurité alimentaire, l'évolution du climat, les inégalités sociales et économiques ?

Dans son acceptation large, l'économie sociale et solidaire, c'est d'abord l'économie qui intègre le don et le contre don. Autrement dit, c'est une économie de la réciprocité, qui place l'autre au cœur des échanges. La solidarité c'est replacer au centre les besoins et les intérêts des plus démunis et des exclus du système, ici et là-bas. Notre réalité économique est celle de l'échange altruiste et de la coopération. Ce n'est pas celle de la compétition et de l'égoïsme comme les théoriciens de la doxa économique le prétendent et le modélisent pour en faire une réalité de l'ordre naturel.

Ce qui caractérise également les réponses apportées par l'ESS en matière de consommation citoyenne c'est sa capacité à fédérer des dynamiques collectives, à rassembler les acteurs pour proposer des solutions de production, de distribution ou de consommation innovantes. La dimension d'action collective est au cœur de la démarche d'économie sociale et solidaire : en agissant ensemble on réduit sa vulnérabilité ; en mutualisant des moyens on acquiert davantage que ce que l'on pourrait obtenir seul.

Comptons aussi sur l'économie de l'échange, monétarisée ou non, qui prend des dimensions massives y compris dans nos sociétés de l'hyper consommation. Vides greniers associatifs, réseau Emmaüs, sites Internet entre particuliers, toutes ces formes très différentes de l'échange dessinent un mode parallèle de consommation circulaire et non linéaire. Donner plusieurs vies à un même objet redéfinit le sens même de la consommation : la rencontre entre consommateurs-usagers, la création d'une activité commerciale caritative, l'accroissement de la valeur d'usage de l'objet, etc. Cette réalité économique est importante mais peu visible car elle ne repose pas sur le vecteur publicitaire. C'est là pourtant que réside une grande partie de la solution, un détournement de la société de consommation au profit des besoins réels des populations. Ces attentes sociales profondes sont portées, organisées, concrétisées, le plus souvent par l'économie sociale et solidaire.

Les acteurs de l'ESS vont plus loin. Ils théorisent et pratiquent d'autres systèmes d'échanges économiques à partir de cette logique du don et du contre don. On pense évidemment aux systèmes d'échanges locaux (SEL) qui reviennent sous forme d'accorderie aujourd'hui via le Québec ; on pense également aux monnaies alternatives, sociales ou locales, de type SOL, dont l'objectif est notamment la matérialisation et la valorisation de cette économie du don (engagement associatif, citoyen). Il s'agit aussi des formes de solidarité internationale que les acteurs de l'ESS nouent entre eux et dans différents territoires de par le monde. La relocalisation de l'économie ne doit pas signifier repli sur soi mais réappropriation de ses outils de production et de consommation, dans une société cosmopolite et riche de cultures différentes. Les valeurs de la solidarité n'ont pas de frontières.

Ces expérimentations citoyennes sont soutenues par des acteurs publics et privés et témoignent qu'un autre monde est possible. Elles prennent parfois des dimensions massives à l'occasion d'une crise économique profonde (cf. Argentine, Islande). Sommes-nous à l'abri de telles perspectives d'effondrement de nos économies ? Expérimenter une économie alternative répondant aux besoins réels de la population, n'est-ce pas une prévention prioritaire face à la répétition de l'histoire dont le système capitaliste sort à chaque fois renforcé (crise économique, populisme politique, autoritarisme d'Etat, économie de guerre, etc.) ?

Il est grand temps de marquer des ruptures, des clivages face à une économie de la consommation qui a réussi le tour de force de se présenter comme l'émanation de nos désirs profonds. Ces ruptures doivent s'appuyer sur les réalités déjà proposées et diffusées par les citoyens, le plus souvent dans l'économie sociale et solidaire. Prenons l'exemple des frugheurs et de leur proposition d'espérance : diffusons cette idée révolutionnaire parce que choisie collectivement d'une frugalité heureuse qui, en nous éloignant de nos supposés désirs de consommation, nous rapproche de nos besoins réels. Le monde ne s'écroulera pas et nous pourrions peut être savoir si nous avons réussi notre vie sans posséder une montre de luxe à 50 ans.

Le groupe a choisi 4 axes de travail pour appréhender la thématique générale consommer-se nourrir :

- Education et accès à une alimentation de qualité, respect de l'humain et de l'environnement
- Pour une économie de proximité et de solidarité
- Achats responsables et commande publique
- Economie du recyclage et de la réutilisation (la surconsommation)



Education et accès à une alimentation de qualité, respect de l'humain et de l'environnement

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

L'alimentation est un enjeu de santé publique

Alors que le droit à l'alimentation est un droit fondamental reconnu par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), des couches importantes de la population mondiale n'ont toujours pas accès à une alimentation de qualité, saine et respectueuse de l'environnement du fait de revenus trop faibles : la mauvaise nutrition (en quantité et en qualité), l'obésité entretenue par les régimes alimentaires déséquilibrés, l'ingestion de substances toxiques via l'alimentation industrialisée, touchent d'abord les personnes à faible revenu.

La demande vis-à-vis de l'aide alimentaire augmente : celle-ci n'est pas capable de répondre, en quantité et en qualité, aux besoins nutritionnels des personnes en situation de précarité.

L'agriculture industrielle produit à « moindre coût » supposé une nourriture standardisée, forte consommatrice d'intrants chimiques et de systèmes d'irrigation nocifs pour les travailleurs agricoles et les consommateurs ; elle continue d'être promue de par le monde alors que l'agro-écologie est une solution reconnue pour résoudre l'accès à l'alimentation (rapporteur spécial de l'ONU – 2010). Sur laquelle s'appuient également l'agriculture familiale et paysanne.

Education et sensibilisation

Disparition croissante du patrimoine culinaire et du savoir-faire dans la cuisine familiale, au profit du prêt-à-manger entretenu par l'agro-industrie et la restauration industrielle pour qui le concurrent est le frigo des particuliers.

Manque de sensibilisation aux problèmes environnementaux liés à la surconsommation (empreinte écologique réelle et modification des comportements à qualité de vie constante).

Les campagnes de sensibilisation à l'attention du grand public sont déconnectées des préoccupations citoyennes (exemple des 5 fruits et légumes par jour).

Les consommateurs et citoyens ne connaissent pas l'origine, la provenance des ingrédients et les modes de consommation des produits qu'ils consomment.

PROPOSITIONS

INSTANCES DE RÉGULATION NATIONALE EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Agir pour que les politiques nationale et européenne puissent soutenir en priorité des politiques publiques favorisant des campagnes éducatives orientées vers une consommation de produits de qualité, locale, en circuit court (équitable tout au long des filières). Cette européanisation des enjeux (voire internationalisation) suppose une clarification des stratégies européennes existantes (éducatives, agricoles, économiques et environnementales) afin de les rendre cohérentes autour d'objectifs clairs et non contradictoires.

COLLECTIVITÉS LOCALES

- Se doter d'un plan agriculture en ville, politique d'aménagement du territoire (SRADT), qui priorise des objectifs de lien social, d'alimentation de qualité, de respect de l'environnement et de l'homme.
- Encourager les initiatives de types biocabas qui proposent des paniers à tarifs réduits aux bénéficiaires des aides sociales.
- Encourager la formation et la sensibilisation des bénéficiaires à l'utilisation des produits.
- Implanter, sur une base volontaire et accompagnée, des jardins partagés dans les zones résidentielles et des aires collectives de compostage.
- Mettre en place des tickets modérateurs.
- Mettre à disposition des terrains pour les initiatives co organisées entre producteurs et consommateurs.

ACTEURS LOCAUX

- Mettre en place une politique éducative qui s'appuie sur les acteurs locaux et les initiatives associatives plutôt que sur des prescripteurs généralistes (pouvoirs publics, interprofessions, etc.)
- Création de centres de ressources, centres d'éducation, observatoires.
- Création d'une Université populaire du goût : jardins, jardin conservatoire, restaurant gastrosophique, espace culturel alternatif.
- Accompagner les initiatives d'autoproduction alimentaire et/ou matérielle, culturelle des citoyens.



Pour une économie de proximité et de solidarité - l'exemple de l'alimentation -

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

La mondialisation de l'agriculture et le système productiviste accentuent les inégalités

Le système productiviste intensif favorise les mono cultures, la spécialisation des régions pour certains types de productions et provoque l'éloignement croissant observé entre le lieu de production et le lieu de consommation d'un produit agricole. Il induit aussi une économie agricole d'exportation qui de surcroît crée la dépendance alimentaire des populations et la baisse des emplois agricoles et favorise l'exode rurale vers les villes surpeuplées.

La recherche permanente d'une meilleure performance quantitative (performance quantitative = rendements) et la mise en concurrence des agricultures et systèmes de production accentuent les inégalités.

Ce système entraîne une perte de repères saisonniers pour le consommateur, qui se traduit aussi par une perte du lien au local.

Cette économie alimentaire hyper concentrée remet systématiquement en cause les commerces de proximité en milieu rural, qui tendent à disparaître dans les communes rurales.

Les filières locales (production et distribution) sont confrontées à une concurrence internationale déloyale.

Le besoin d'accompagnement des systèmes alternatifs et innovants

Le développement des circuits courts (mise en place et valorisation) manque d'informations sur les situations et les pratiques : l'offre à fort contenu environnemental et/ou social est fractionnée et peu visible, les réseaux restent cloisonnés. En parallèle, l'offre locale est parfois insuffisante pour répondre à la demande.

Le système financier classique ne répond pas aux besoins d'investissements des paysans en agriculture alternative. Les agriculteurs n'ont pas les revenus nécessaires pour vivre décemment de leur travail.

Les terres et les fermes agricoles disparaissent : le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution depuis 50 ans, les agriculteurs ont un accès de plus en plus difficile et limité au foncier, dont la logique d'affectation est déconnectée des enjeux sociaux et environnementaux.

Les jeunes en formations agricoles manquent d'espaces et d'aides pour mûrir un projet d'installation basé sur de bonnes pratiques agricoles.

La dynamique collective suscitée par les collaborations des acteurs entre eux et avec les plus démunis, exclus du système, n'est pas assez soutenue.

PROPOSITIONS

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (LOCALES, DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES)

- Appuyer le développement d'épiceries sociales et solidaires (y compris les épiceries itinérantes).
- Développer et soutenir toutes formes collectives de mise en relation entre producteurs et consommateurs (circuits courts).
- Développer les collectifs qui regroupent plusieurs parties prenantes (fournisseurs, consommateurs, producteurs, collectivités, bénévoles, etc.).

BÉNÉVOLES, MILITANTS, ENTREPRENEURS

- Développer les lieux de consommation de produits, bio et équitables (Biocoop avec la démarche ensemble pour plus de sens, magasins Artisans du Monde et les paniers bio et équitables).
- Mettre en place de nouveaux dispositifs financiers spécifiques pour les producteurs en AMAP (fonds de garantie, bonification des prêts contractés auprès de la NEF [Rhône-Alpes]).
- Organiser et multiplier les occasions de rencontres entre producteurs et consommateurs.
- Mettre en place des observatoires des circuits courts à l'image de ce qui existe en Bretagne : collecte d'information, analyse, animation d'un réseau de réflexion, promotion de la visibilité des circuits courts, etc.
- Mettre au point des modules de formation développant les compétences d'animation commerciale locale et des compétences techniques de conduite de projets multi partenariaux. La communication nécessite aussi des compétences.

THÈME 3

Achats responsables et commande publique

**SYNTHÈSE
des INDIGNATIONS**

Les cantines, institutions, entreprises et organisations ne s'approvisionnent que marginalement en produits biologiques et équitables, alors même qu'ils sont situés sur des territoires ruraux et agricoles.

Quinze millions de Français prennent chaque jour un repas hors de leur domicile, dont la moitié en restauration collective. Près de 73 000 structures de restauration collective, publiques ou privées, distribuent ainsi environ 3 milliards de repas par an, soit 8 millions de repas chaque jour.

Le levier de la commande publique est stratégique pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ils peuvent créer des alliances objectives avec les pouvoirs publics pour structurer de véritables filières de production et de consommation différentes. Alors que le Grenelle de l'Environnement visait un objectif de 20% de repas bio dans les restaurants administratifs, nous n'en serions qu'à 3%.

PROPOSITIONS

COLLECTIVITÉS, ETAT, SOCIÉTÉS D'APPROVISIONNEMENT, GRANDES ENTREPRISES

- Mettre à disposition des collectivités des compétences pour organiser l'approvisionnement de leur restauration collective en produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du Grenelle de l'Environnement en matière d'introduction de produits biologiques dans les restaurant administratifs par le soutien aux initiatives d'économie sociale et solidaire (notamment l'installation de plateformes territoriales) ; fixer des objectifs quantifiables pour les achats équitables.
- Fixer des objectifs quantifiables pour les achats équitables.



Recyclage – consommation responsable et équitable

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Des tonnes de produits (matières premières, énergie, etc.) sont jetées ou perdues chaque jour, alors que des millions de personnes vivent dans la misère. Dans les pays développés, la quantité de matières gaspillée atteindrait 40% de la production totale (!).

La surconsommation est due à l'obsolescence programmée des produits de grande consommation. Même si les produits sont de mieux en mieux conçus (voitures, téléphones, etc.), leur consommation, à l'échelle de la planète, fait exploser littéralement les objectifs de réduction d'empreintes écologiques.

L'ESS peut créer des initiatives de récupération et réhabilitation, mais ne peut pas inverser à elle seule une telle logique économique. Il s'agirait là de soutenir des ruptures de système basées sur des réglementations nouvelles.

PROPOSITIONS

LA GRANDE DISTRIBUTION, ENTREPRISES DE COMMERCE ÉQUITABLE ET DE PRODUITS BIOLOGIQUES (BIOCOOP, ARTISANS DU MONDE, MEMBRES DE LA PFCE)

- Générer et développer les collaborations entre la grande distribution et les entreprises de commerce équitable.
- Soutenir la proposition de Ph. Moati portant à 10 ans la garantie des produits importés (cf. normes environnementales et sociales, cf. affichages toxicité de la production et de la consommation, etc.).
- Recycler les produits invendus, en surproduction
- Recycler les appareils informatiques et électroménagers, les textiles, les mobiliers, les objets artistiques, etc., usagés ou obsolètes, produire du neuf accessible à tous = créer des filières de retraitement et de recyclage.

ENTREPRISES CITOYENNES, COLLECTIVITÉS

- Créer des parcs éoliens citoyens
- Inciter les territoires à appuyer la mise en place de filières de production au sud.

CONCLUSION

L'économie sociale et solidaire se présente comme l'économie qui sait où elle va. Sur le thème de la consommation et de l'alimentation, on devrait rajouter qu'elle promet une économie qui sait d'où elle vient.

Le point commun de toutes ces initiatives est le lien au sol, c'est-à-dire la territorialisation des productions et des consommations, même entre les continents avec le commerce équitable. Ensuite, une chaîne de responsabilité est créée entre les acteurs économiques dans une filière équitable, c'est-à-dire qui devrait être claire sur le partage de la valeur ajoutée entre tous. La troisième rupture souhaitée par l'ESS, après le lien au sol et l'équitabilité, est le choix d'une consommation de qualité et de biens fonctionnels. La consommation de biens qualitatifs crée cette valeur ajoutée dans le pays de production et de consommation à partir d'entreprises proches de leur consommateur et de taille humaine. Il y a là une opportunité historique pour le développement d'une ESS TPE-PME irriguant le territoire d'un entrepreneuriat participatif, collectif.

On le voit, les marges de manœuvre sont moins étroites qu'il n'y paraît dès lors qu'on met bout à bout les thématiques du logement, de l'éducation, de la santé, du travail, etc. A des questions systémiques, l'ESS doit répondre par des propositions systémiques. Peut-on imaginer desserrer l'étai du coût du logement dans le cadre d'habitat coopératif pour retrouver des moyens de s'alimenter correctement en développant des filières locales, etc. ?

VERBATIM

Acquérir du foncier pour une agriculture paysanne à Caen métropole

« Notre planète se détériore par toutes les pollutions liées à notre système de consommation intensif sans hiérarchie dans les propriétés. »

L'ESS un levier pour la consommation alimentaire locale et solidaire

« Dans un climat de crise globale, les propositions portées par les initiatives de l'économie sociale et solidaire se positionnent comme des alternatives concrètes, cohérentes et innovantes pour répondre aux problématiques de consommation actuelles, qu'elles soient socio économiques ou environnementales. C'est en créant des espaces de concertation autour de ces initiatives avec les collectivités que nous arriverons à changer d'échelle, changer de cap » .

Démocratiser l'accès à une offre régulière de légumes frais biologiques

« En France, l'inégalité socio-économique reste la principale source d'inégalités en matière d'alimentation. La France est l'un des pays européens qui présente les plus fortes inégalités sociales en matière d'obésité et de diabète. »

Développer des agences de promotion des produits et services de l'économie sociale et solidaire

« Une part de plus en plus importante de consommateurs est soucieuse de redonner du sens à ses achats, en privilégiant des produits à fort contenu environnemental ou social : ces tendances sont le plus manifestes dans le boom du commerce équitable et de la distribution des produits biologiques. Les réseaux de l'ESS doivent reconquérir le terrain médiatique de la promotion de l'achat responsable en apportant leur expertise pour donner de vraies garanties aux acheteurs et consommateurs. »

Alimentation de qualité pour tous, pour un projet de territoire

« L'élaboration d'un revenu minimum ainsi que la définition de son niveau financier ont fait l'objet d'enjeux politiques et sociaux (Paugam, 2002) qui ont conduit, en France, à tenir de côté une approche pragmatique partant de l'évaluation des besoins (logement, nourriture) pour favoriser le maintien d'un gradient d'inégalité qui se voudrait incitatif, avec une logique de statut, au sens où l'objectif est d'aider les plus démunis (...) sans toutefois conduire à une modification substantielle de la structure sociale existante ». (cf. étude Abena 2004-2005)

Des financements solidaires pour le maintien et le développement d'une agriculture paysanne.

« L'une des grandes forces de ce projet est la possibilité de pouvoir s'appuyer sur un réseau de plus de 1100 groupes de consommateurs en AMAP répartis dans toute la France ».

Cahier d'espérance de la Plate-forme pour le commerce Equitable (PFCE)

« Pour la première fois de son histoire, l'humanité jouit d'une abondance de biens. Pourtant près de 1 milliard d'êtres humains souffrent actuellement de la faim alors que notre planète produit des aliments en quantité et qualité suffisantes pour nourrir toute sa population. ».

Observer les circuits courts alimentaires

« Face à La marchandisation et la monétarisation croissantes des échanges au cours des dernières décennies qui ont participé au développement d'inégalités géographiques et sociales, le développement des circuits courts alimentaires est une alternative ; un système d'observation aidera à son développement »

Les agronautes : jeu sur l'installation agricole (MRJC)

« Nous nous indignons du fait que les jeunes en installation agricole manquent d'espaces et d'occasions pour élargir leur réflexion et mûrir un projet global et original. »

Multiplier les frugheurs

« On suscite beaucoup d'espoirs et d'intérêts pour les personnes qui sont sur ce chemin de la Conscience. Cela contribuera à changer le monde. »

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

AUVERGNE	
- Cahier d'Espérance d'une étudiante de la Licence professionnelle "management des organisations de l'ESS et entrepreneuriat social" et volontaire Service Civique	cresauvergne
- Cahier d'Espérances d'Anim'Alim	cresauvergne
BASSE NORMANDIE	
- Acquérir du foncier pour une agriculture paysanne à Caen métropole	Association Familiale de Douvres
- Pour une restauration solidaire	la part du colibri
- Alimentation de qualité pour tous, pour un projet de territoire	IRTS
BOURGOGNE	
- Nourrir des personnes en France en 2011	LE PETIT CHARIOT
- Réseau Coopérés : devenir, en toute conscience, des Consom'acteurs	Coopérés
- « Centre commercial éthique »	ENVIE SOLIDARITERRE CRESS ACTIVE
- L'incapacité programmée de plus pouvoir et de ne plus savoir se nourrir sainement	Foyer Rural Bouilland
- L'Épicerie, Épicerie Solidaire : difficultés alimentaires et gaspillage	L'Épicerie
- ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire (Circuits courts)	ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire
- Consommer, se nourrir, l'accès à une alimentation saine pour tous	Maison Citoyenne
BRETAGNE	
- Développer des agences de promotion des produits et services de l'économie sociale et solidaire	Boutique solidarité Bretagne
- Mettre en place un agenda 21 à l'UDAF des Côtes d'Armor	Agenda 21 à l'UDAF 22
- Développer les jardins partagés et les aires de compostage collectives.	Association Vert le Jardin
- Proposer une alimentation de qualité, vecteur majeur de santé, dans la restauration collective	De l'assiette au champ : santés durables
- Observer les circuits courts alimentaires	SIVAM Bretagne

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

- Développer les Energies Renouvelables citoyennes	Association Eolienne en Pays de Vilaine
FRANCE	
- Les agronautes : jeu sur l'installation agricole (MRJC)	Jérémie Godet
- Cahier d'espérance de la Plate-forme pour le commerce Equitable (PFCE)	Eugenie Malandain
ILE DE FRANCE	
- Démocratiser l'accès à une offre régulière de légumes frais biologiques	Réseau Cocagne
- Pour la création d'un réseau de l'alimentation soutenable	Natalie Gandais
- Multiplier les frugheurs	Durand Catherine
- Circuits courts: pour construire la souveraineté et la sécurité alimentaire dans les territoires	ap2e
- Consommer, se nourrir en Ile-de-France	Renaudin Aziliz
NORD-PAS-DE-CALAIS	
- L'ESS comme réponse au besoin fondamental : se nourrir, nourrir sa famille	apesnpcd
PAYS DE LA LOIRE	
- Développer l'accès aux produits bio dans la restauration collective	Groupe d'Agriculteurs Biologiques 72
- Développer le commerce de proximité pour faire vivre les territoires	IRESA
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	
- L'ESS un levier pour la consommation alimentaire locale et solidaire	APEAS,
RHÔNE-ALPES	
- Des financements solidaires pour le maintien et le développement d'une agriculture paysanne.	MIRAMAP
- AIDE ALIMENTAIRE ET EPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES	GESRA

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Julien Adda, délégué général de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

Gaëlle Bouttier-Guérive, Chargée de programme "Modes de vie durables" à WWF

Eugénie Malandin, membre de Plateforme pour un Commerce Equitable

Léo Coutellec, MIRAMAP

Olivier Kuhn, directeur CRESS Corsica



LA COOPÉRATION et LA MUTUALISATION, UNE FORCE POUR L'ESS

Comment la coopération entre acteurs de l'ESS, collectivités et d'autres entreprises peut contribuer à créer de nouvelles activités, de nouveaux services, de nouveaux emplois dans les territoires ? Comment s'organiser pour réussir une coopération économique territoriale ?

INTRODUCTION

Les crises ont montré l'insoutenabilité d'une économie qui exacerbe les intérêts particuliers et pousse à une concurrence sans limite entre les individus, les entreprises, les territoires et les Etats.

Coopérer et mutualiser : des principes essentiels de l'ESS et un impératif face à la crise

Face à la tentation du chacun pour soi et de la montée des égoïsmes, la coopération et la mutualisation deviennent des impératifs d'une économie plus juste et plus solidaire, plus innovante et plus stable à la fois.

Coopérer, c'est faire ensemble.

Les principes de coopération et de mutualisation sont au cœur des initiatives et des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Décider, entreprendre, travailler et participer à un projet commun sont de puissantes sources de créativité et d'efficacité.

Mutualiser, c'est mettre en commun des idées, compétences et ressources pour faciliter l'accès du plus grand nombre à des biens et services essentiels et permettre de faire face solidairement aux aléas de la vie. Coopérer et mutualiser sont aussi des modalités éthiques, méthodologiques et juridiques d'une plus juste répartition des pouvoirs et des richesses entre sociétaires d'une entreprise et entre parties prenantes d'une initiative. Au-delà de principes spécifiques de gouvernance des entreprises, la coopération et la mutualisation deviennent les conditions et les moyens d'un développement solidaire et durable des territoires au service d'un mieux vivre ensemble.

Un foisonnement d'initiatives de coopérations et de mutualisations dans les territoires

Les Cahiers d'espérance « Coopérer, mutualiser » ont été l'occasion de valoriser dans leur diversité de multiples initiatives de coopération et de mutualisation économiques initiées par l'ESS dans les territoires :

- Pôles territoriaux de coopération économique, « clusters solidaires »...
- Coopération et mutualisation par regroupement d'entreprises (groupement d'entreprises solidaires, groupements sociaux et médico-sociaux, etc.)
- Coopération et mutualisation multi-parties prenantes autour d'une activité économique d'utilité sociale (exemple Société Coopérative d'Intérêt Collectif)
- Mutualisation de compétences et de ressources dans un même lieu (hôtel d'activités, pépinière solidaire, etc.)

- Coopération et mutualisation visant à favoriser les échanges (convention et réseaux d'affaires, foires de l'économie sociale et solidaire, réponse collective à la commande publique, ...).
- Coopération et mutualisation entre producteurs, intermédiaires et consommateurs pour le développement d'une filière (plate-forme régionale d'approvisionnement, etc).

Ces coopérations sont de plus en plus facilitées par des interventions et organisations en réseau de l'ESS à l'échelle des agglomérations, pays ou bassins d'emploi ainsi que par le soutien des collectivités locales qui mettent en place des politiques de l'ESS.

Face à un environnement socio-économique et institutionnel qui pousse à la mise en concurrence au risque de fragiliser de nombreuses initiatives et entreprises de l'ESS, les coopérations et les mutualisations économiques dans les territoires sont aujourd'hui des stratégies gagnantes.



Favoriser les dynamiques de coopération et de mutualisation dans les territoires

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

La montée du chômage et la précarisation du travail, l'accroissement des inégalités d'accès aux services locaux d'intérêt général (alimentation, transport, logement, culture, NTIC), les difficultés rencontrées par de nombreuses associations et entreprises sur les territoires, la dégradation accélérée de l'environnement appellent à inventer de nouvelles coopérations économiques territoriales qui passent par des réponses entrepreneuriales et citoyennes à des besoins sociétaux grandissants.

La première des indignations des acteurs de l'ESS tient au décalage entre les difficultés de la vie quotidienne qu'ils constatent dans les territoires et le sous-investissement des pouvoirs publics dans le financement de missions d'intérêt général lorsqu'il ne s'agit pas d'un désengagement de l'Etat. Les politiques de développement principalement centrées sur la compétitivité et l'attractivité des territoires, l'extension des appels d'offre aux services éducatifs, culturels, sanitaires et sociaux favorisent des logiques de concurrence au détriment des approches partenariales et coopératives qui sont au cœur des contributions de l'ESS au développement local. Malgré son poids socio-économique et sa disposition à l'innovation sociale, l'ESS reste moins soutenue que le reste de l'économie conventionnelle. La fragilisation du tissu associatif local entame sa capacité à répondre dans la proximité aux besoins croissants des populations, notamment en termes d'emplois et de services.

Aussi innovantes soient-elles, de nombreuses initiatives et entreprises ESS doivent relever simultanément plusieurs défis : atteindre une taille critique pour répondre à une demande croissante de services de proximité de consommation responsable et investir dans l'innovation socio-économique ; créer, pérenniser ou reprendre des activités tout en sauvegardant des emplois dans un contexte de crise ; faire face à la rationalisation des finances publiques et s'organiser face à la mise en concurrence croissante des services d'intérêt général. Pour y répondre, de nombreux acteurs s'engagent dans des stratégies de coopération et de mutualisation sur les territoires.

Faire de la coopération et la mutualisation le moteur d'un développement local durable et solidaire invite les acteurs de l'ESS à agir en cohérence avec ces valeurs et éviter les logiques d'éparpillement local et de concurrence internes qui minent son développement.

PROPOSITIONS

ACTEURS DE L'ESS

- Sortir des rivalités internes pour la reconnaissance et les ressources afin de coopérer sur des projets communs : une stratégie payante pour pérenniser les initiatives, changer d'échelle et faire reconnaître l'ESS.
- Faire preuve d'imagination, de créativité et de prise de risque pour inventer les innovations et solidarités de demain.
- Organiser une articulation nouvelle et fructueuse entre les approches sectorielles (portées par les réseaux et fédérations) et les approches territoriales (portées par les réseaux locaux d'acteurs).
- Développer les échanges et coopérations économiques entre acteurs et entreprises de l'ESS en s'appuyant sur des outils partagés (lieu mutualisé, R&D, financements, plate-forme Internet, monnaies complémentaires...).
- Revendiquer d'autres modes de contractualisation et de régulation avec les pouvoirs publics face à la mise en concurrence systématique.
- Construire des alliances avec le tissu économique local sur des objectifs partagés d'ancrage territorial et de développement local durable.

COLLECTIVITÉS LOCALES

- Rendre visible et efficace votre politique vis à vis de l'ESS en favorisant les réseaux, lieux et outils de coopérations et mutualisations entre acteurs de l'ESS et avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de votre territoire.
- Favoriser le développement de filières et secteurs (bois, éco-construction, valorisation des déchets, services à la personne, TIC...) par le décroisement et regroupement des parties prenantes du territoire.
- Tenir compte, dans la commande publique, de la gouvernance de l'entreprise, la participation des usagers et l'ancrage territorial des activités et des emplois.
- Renforcer les démarches de co-construction de l'intérêt général et de partenariat sur l'innovation sociale
- Investir dans les démarches et outils de coopérations de l'ESS pour développer les services locaux d'intérêt collectif (SCIC)

DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES

- Renforcer le tissu économique local au service de l'emploi et du développement durable
- Coopérer avec l'ESS sur des enjeux sectoriels et territoriaux (reprise d'entreprises, insertion, qualité de l'emploi et professionnalisation, qualité de vie et attractivité du territoire...)

ETAT

- Garantir l'accès de tous et la continuité territoriale des services locaux d'intérêt général
- Engager la transition écologique des activités économiques et des emplois en s'appuyant sur les coopérations territoriales
- Intégrer un volet ESS dans les conventions Etat-régions (autres collectivités territoriales)
- Revoir des modalités de subvention et de conventionnement pluriannuel plus justes et plus simples pour les associations de petite et de moyenne taille.



THÈME 2

Développer les pôles territoriaux de coopération économique

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Les priorités nationales d'aménagement et de développement des territoires ne prennent pas suffisamment en compte la richesse et les spécificités des dynamiques de coopération et de mutualisation économiques initiées par l'ESS. Des pôles de compétitivité au plan de relance, l'accent est mis sur la recherche à tout prix d'avantages compétitifs sur les marchés mondiaux, la concentration de l'investissement sur la seule innovation technologique et l'implantation de filières industrielles à « haut potentiel de croissance ».

Cette approche néglige le potentiel de création d'activités et d'emplois durables issus des processus de coopérations territoriales entre entreprises locales, de valorisation et d'hybridation de diverses ressources dans la réussite des projets communs, de relocalisation d'activités au travers de circuits courts ou d'innovations sociales pour répondre à des besoins non satisfaits. Il convient aussi de valoriser des « grappes d'entreprises » et autres « clusters » initiés par l'ESS qui mettent la coopération entre entreprises, collectivités et recherche au service d'un développement local durable et solidaire.

PROPOSITIONS

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE NATIONALE D'EXPÉRIMENTATION DES PÔLES TERRITORIAUX DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (PTCE)

Forme la plus structurée et novatrice des coopérations et mutualisations économiques dans les territoires, les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) peuvent se définir comme des regroupements, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable .

IMPLICATION DES ACTEURS ET RÉSEAUX DE L'ESS

Toutes les initiatives présentées dans les cahiers d'espérance ne présentent pas une forme aussi aboutie de coopération et de mutualisation. Pour autant, elles peuvent être intéressées pour s'inscrire dans une démarche de progrès et d'échanges d'expériences. Aussi, à l'issue des Etats généraux de l'ESS nous leur proposons de s'inscrire dans une démarche de progrès et d'échanges d'expériences sur Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) et de s'engager à :

- Poursuivre le recensement et la caractérisation des pôles de coopération et de mutualisation
- Mettre en place un réseau des PTCE
- Engager une démarche de progrès par un cycle de visites et d'échanges d'expériences
- Identifier et valoriser nationalement 10 premiers sites d'expérimentation PTCE
- Constituer un réseau de personnes ressources et de compétences pour accompagner l'émergence et le développement de PTCE
- Produire un guide et un site Internet sur les PTCE

IMPLICATION DES POUVOIRS PUBLICS

Principalement soutenu par les collectivités locales, le développement des PTCE nécessite aujourd'hui un cadre national de reconnaissance et de soutien. Un dispositif national d'expérimentation et de capitalisation de pôles territoriaux de solidarités économiques comporterait cinq volets :

- Un volet étude de faisabilité facilitant un repérage et une mise en réseau des PTCE.
- Un volet expérimentation comprenant une aide au démarrage et, à l'instar des pôles de compétitivité, un soutien à l'animation du pôle (aide au poste, aide à l'investissement).
- Un volet contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales souvent engagées dans le soutien à des PTCE
- Un volet information et facilitation afin de favoriser l'intégration des PTCE dans les réseaux et dispositifs nationaux (France Clusters, pôles de compétitivité) ou encore régionaux comme les PRIDES « Pôles régionaux de développement économique et solidaire » en région PACA.
- Un volet capitalisation et développement. Après une évaluation partagée des résultats et impacts du PTCE, les critères et modalités de soutien au développement de sites d'expérimentation conduiraient à plusieurs avantages tels que des exonérations fiscales et allègements de charges sociales pour les entreprises participant à un projet de R&D pendant 3 ans ; des crédits d'intervention pour des projets innovants venant de divers Ministères et du grand emprunt national ; des interventions préférentielles d'organismes divers : OSEO, ANR, CDC

VERBATIM

Mobilisation des acteurs de l'ESS du Sambre Avesnois

« Parce que le modèle économique que nous subissons est aux antipodes de ce que nous souhaitons ! »

Des réseaux territoriaux d'acteurs de l'ESS moteurs du développement local

« Il existe aujourd'hui qu'un faible nombre de réseaux d'acteurs en France. Pourtant ils font la preuve de leur intérêt, ils génèrent de l'innovation, développent des activités nouvelles. Si ce type de réseaux se multiplie, si davantage de structures locales de développement de l'ESS voient le jour, c'est à coup sûr des milliers de projets et d'innovations qui verront le jour. »

POLE SUD : Pôle Territorial de Coopération Economique

« Accompagner la structuration des acteurs, c'est favoriser l'émergence de nouvelles richesses locales, de nouveaux services utiles et rentables, de nouveaux emplois pérennes non délocalisables. »

La coopération des collectivités pour faciliter les coopérations d'acteurs de l'ESS

« Face à une concurrence sans limite entre individus, entreprises, territoires et Etats, la coopération territoriale doit s'affirmer comme mode de réappropriation de l'économie réelle et de régulation pertinent, et prendre toute sa place dans les politiques publiques. »

Conduire une démarche conjointe de développement économique du territoire et d'insertion des personnes en difficultés.

« Dans une situation de crise économique et sociale forte et de désengagement des financements de droits communs, les acteurs locaux doivent coopérer et mutualiser leurs savoir-faire afin d'accompagner les personnes en difficulté d'insertion et rendre les territoires attractifs et dynamique. »

Promouvoir les initiatives solidaires dans nos territoires

« La mise en œuvre d'outils de promotion, de communication et de coopération au service de l'ESS passe par la mise en place d'un projet commun entre réseaux de l'ESS. »

Le partenariat solidaire : une expérience de mutualisation au service des projets sur le territoire de l'Indre

« Des initiatives existent, elles montrent que des formes d'entrepreneuriat où la dimension humaine est pleinement respectée sont non seulement viables mais qu'elles offrent aussi des perspectives beaucoup plus viables pour tous à long terme! »

Plateforme Web d'échanges solidaires en Auvergne

« L'urgence est à l'espérance, il est trop tard pour s'indigner. »

Le SEL ou comment changer en échangeant

« Les SEL sont des structures qui fonctionnent souvent en autarcie, souvent autogérées, mais elles ont des règlements et ne concurrencent pas le marché. Elles ont une place sur chaque territoire, en sortant les gens de l'isolement, en mettant en valeur leurs compétences, en limitant le gâchis de la surconsommation. Laissons la possibilité aux habitants de vivre l'entraide de proximité avec les règles de fonctionnement qu'ils se sont choisies, basées sur la confiance, la responsabilisation, et la proximité »

Coopérer dans l'ESS, favoriser les coopérations entre acteurs, les coopérations territoriales

« Une dynamique partenariale entre acteurs publics et privés (ESS et classiques) permet d'enclencher un cercle vertueux (les nouveaux projets entraînant d'autres) et crée un "micro-climat" favorable à l'innovation sociale et au développement de l'ESS. »

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

ALSACE	
- Maison de la Citoyenneté Mondiale - Mulhouse	Roger Winterhalter
AQUITAINE	
- Pôle de Coopération Economique Sociale et Environnementale	Stéphane Montuzet
AUVERGNE	
- Plateforme Web d'échanges Solidaires en Auvergne	Credis
BOURGOGNE	
- Atelier Innovation sociale	Comité de pilotage des Etats Généraux ESS en Bourgogne (Conseil régional, CRESS, RTES et les animateurs des ateliers)
- Relais Assistantes Maternelles itinérant du Pays Chatillonnais	Mutualité Française Côte d'Or-Yonne
BRETAGNE	
- Accompagner les porteurs de projet de l'Economie Sociale, Solidaire et du Développement Durable	Collectif Bretagne - Bernard Mérand
- Animer la vie commerciale Locale	Collectif Bretagne - Bernard Mérand
- « Des réseaux territoriaux d'acteurs de l'ESS moteurs du développement local »	CNCRES - Grégory Huchon
- Regroupons localement nos activités d'ESS	Collectif Bretagne - Bernard Mérand
- Développer l'emploi mutualisé dans le secteur du médico-social, social et sanitaire.	Collectif Bretagne - Bernard Mérand
CENTRE	
- Le partenariat solidaire : une expérience de mutualisation au service des projets sur le territoire de l'Indre	Grégoire Prudhon
FRANCE	
- La coopération des collectivités pour faciliter les coopérations d'acteurs de l'ESS	Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire - RTES
- Conduire une démarche conjointe de développement économique du territoire et d'insertion des personnes en difficultés	ALLIANCE VILLES EMPLOI - Marie-Pierre Establie d'Argencé
- Promouvoir les initiatives solidaires dans nos territoires	MES
HAUTE NORMANDIE	
- Entreprendre en coopérant	Marie-Annick LEROY

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

ILE DE FRANCE	
- Pour un réel soutien aux associations rurales et à leurs têtes de réseau	CELAVAR
- Des associations citoyennes pour construire une société à finalité humaine	RECit
- Proposition de projet de loi d'économie sociale et solidaire	RECit
- Mode de financement du monde associatif	quitterieb
- Isolement des porteurs de projet en Coopérative d'Activité et d'Emploi	quitterieb
- Les Coopératives d'Activités et d'Emploi : coopérer et mutualiser pour lutter contre la paupérisation des porteurs de projets	Myriam Bourgeois, François Noguet
- Création d'une intelligence collective autour de la coopérative municipale	Benny Aguey-Zinsou
LANGUEDOC-ROUSSILLON	
- Réseau Actif pour l'Innovation Sociale en Languedoc-Roussillon	Muriel Nivet-Boudou
NORD-PAS-DE-CALAIS	
- Le SEL ou comment changer en échangeant	Christine6
- Logiciels libres / Economie sociale et solidaire	Bastien Sibille
- Mobilisation des acteurs de l'ESS du Sambre Avesnois	gt3npdc
- Coopérer dans l'ESS, favoriser les coopérations entre acteurs, les coopérations territoriales	Collectif EG Nord-Pas de Calais
- Grappe d'entreprises du développement local durable	Initiatives et Cité
PAYS DE LA LOIRE	
- Les EcoCyclerie, pour participer au développement durable	Union des Ecocycleries
- Mise en œuvre d'un baromètre d'opinion annuel des responsables de l'ESS : associations et coopératives	Observatoire CRESS Pays de la Loire
- Mise en réseau des structures de l'ESS pour soutenir, consolider et valoriser ces acteurs au service d'un développement durable	CEAS 72
- Développer des partenariats pour favoriser l'insertion professionnelle	Aurélie Arnaud
- Développement des Plates-Formes de Services aux Particuliers	Laure Reveau
- Social Planet	Damien Gendrin
POITOU-CHARENTES	
- Antenne nature loisirs patrimoine	Michel Adam

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	
- L'ESS - des solutions pour l'accessibilité aux services dans les territoires	Collectif EG ESS PACA - Manon Lambert
- ESS et gestion de services locaux publics	Collectif EG ESS PACA - Manon Lambert
- Itinérance et économie sociale et solidaire	Collectif EG ESS PACA - Manon Lambert
- La visio : un outil au service de la participation	Collectif EG ESS PACA - Manon Lambert
- Pourquoi créer des monnaies complémentaires et sociales	NK1_fokus21
- S'organiser en réseau pour faire reconnaître sa richesse économique et sociale	Sandie Babel
RHONE ALPES	
- Parité, vous avez dit parité ?	CPCA-CRLCAFF RHONE ALPES
- Pôle Sud : Pôle Territorial de Coopération Economique	ARCHER Pôle Sud

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Laurent Fraise, Socio-économiste au Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie (CRIDA)

Michel Adam, réseaux BGE et IRIS de l'IAE

Christophe Chevalier, Directeur Pôle Sud - Groupe Archer

Grégory Huchon, Chargé de mission à la CRESS Bretagne

Alix Margado, Délégué national à l'innovation au GCSCOP

Jean-Yves Le Turdu, Consultant TRIANGLES / chargé de mission RTES

Anne-Claire Pignal, Chef de projet au COORACE

Christiane Bouchard, Présidente du RTES



L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET LA COOPÉRATION EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DES DROITS CULTURELS POUR TOUS

INTRODUCTION

La culture et les arts constituent un enjeu de civilisation majeur, qui doit être pensé du local au global, pour faire progresser toute société humaine !

Selon la place et le traitement qu'ils leur sont donnés dans nos sociétés, il y a le risque de s'orienter collectivement vers une inhumanité d'individus dressés les uns contre les autres. La seule direction, le seul principe qui s'imposent dès lors est l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme selon lequel les êtres humains naissent libres et égaux en droit et en dignité ; chacun d'entre eux mérite considération pour ce qui le constitue dans son autonomie : son identité culturelle.

C'est ainsi que la diversité culturelle, affirmée par l'UNESCO dans une convention ratifiée par cent quatre vingt pays, est « pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ». La vivifier c'est considérer et entretenir toute l'étendue de la diversité des expressions artistiques et culturelles pour construire ce « vivre-ensemble » nécessaire à toute société humaine.

Contre les logiques de dictature du marché concurrentiel qui tend à enfermer les personnes dans la compétition individualiste, la rationalisation financière des rapports humains, l'uniformisation des contenus et la stricte posture « producteur/consommateur » ou « prestataire/commanditaire », les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent ouvrir dans l'espace public la voie d'une éthique culturelle, fondée d'abord sur les droits à la culture des personnes et des peuples ainsi que sur des principes et pratiques de solidarité démocratique.

THÈME 1

Affirmer le principe premier d'intérêt général et de bien commun de la culture contre la marchandisation des relations culturelles**SYNTHÈSE
des INDIGNATIONS**

La culture ne peut pas se retrouver enfermée dans des logiques de marchandisation, liée à la rentabilité économique et à une vision consumériste d'une offre culturelle pour un consommateur, de communication politique ou de cloisonnement et d'exclusion (hiérarchie de formes, censure et risque identitaire...) au détriment de la diversité culturelle, comme bien commun de l'humanité et des droits culturels de toute personne humaine.

PROPOSITIONS

Mettre au centre du principe d'intérêt général pour les valeurs, les idées et relations culturelles, la diversité culturelle (Déclaration de l'Unesco) et les droits culturels (Déclaration de Fribourg)

PROPOSITIONS AUX INSTANCES INTERNATIONALES, EUROPÉENNES ET NATIONALES

Exclure la culture, au sens de la diversité culturelle et des droits culturels de tous, du champ concurrentiel de la Directive Services.

Développer des conditions propices de production et d'échanges diversifiés de biens et de relations artistiques et culturels (réguler la concentration économique, financière, institutionnelle...)

PROPOSITIONS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Reconnaître l'art et la culture comme des enjeux fondamentaux de développement de nos sociétés et du vivre ensemble **en mettant la coproduction de politiques publiques culturelles au cœur de l'ensemble des politiques locales, dans le cadre du développement durable**, en encourageant par exemple la rédaction d'agendas 21 de la culture dans chaque ville ou territoire et en intégrant les questions anthropologiques (notamment sur la qualité des relations humaines) dans tous les niveaux de réflexions et d'actions (politique, économique, social, environnemental...), en intégrant la culture aux indicateurs de richesse et d'utilité sociale.

Renforcer et développer les politiques publiques qui protègent et promeuvent la diversité culturelle, assise sur les droits de l'homme, en respectant et en développant sur un territoire la diversité des initiatives, des formes, des sujets, des activités proposées qui touchent aux productions et relations culturelles (projet collectif, schémas de développement culturel territoriaux...)

PROPOSITIONS AUX INSTANCES NATIONALES

Reconnaître et mettre en place un **droit à la pratique artistique et culturelle pour tous**, en soutenant en particulier la protection et la promotion des pratiques culturelles en amateur ou en favorisant les nouveaux usages participatifs et créatifs notamment ceux permis par les nouvelles technologies de l'information et de la communication ou la réappropriation de l'espace public, comme bien commun.

Promouvoir et soutenir les dynamiques portées par la jeunesse (renouvellement des formes, pratiques...) par la sensibilisation / formation (éducation et intervention artistique), l'appui aux (nouvelles) pratiques (ouverture d'espace d'expression dans les milieux scolaires, pratiques participatives et solidaires...)



Développer une coopération et des co-constructions démocratiques affirmées face à la libéralisation des relations culturelles et la concurrence entre acteurs

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Nous sommes indignés par le passage d'une logique partenariale et citoyenne vers une logique unique de prestation et de concurrence qui pousse toujours plus vers l'isolement et l'individualisation, en privilégiant le désengagement public et des phénomènes de concentration (financière, économique, territoriale ou de politique publique) qui mettent à mal la diversité et les écosystèmes locaux.

PROPOSITIONS

Soutenir les différentes formes possibles de coopération culturelle et artistique sur les territoires, comme fondement même de toute valeur, tant symbolique qu'économique, et comme un autre mode de développement du champ culturel.

PROPOSITIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES :

Mettre en place des processus de co-construction des politiques publiques via la mise en œuvre de concertations territoriales qui prennent en compte la diversité des acteurs et les démarches de coopération et via la sécurisation des logiques de partenariat entre initiatives et collectivités (abandon de la circulaire Fillon de janvier 2010, promotion des conventions de partenariat...).

ACCOMPAGNER LA COOPÉRATION, DÉVELOPPER DES POLITIQUES DE COOPÉRATION INCITATIVES SUR LES TERRITOIRES :

- Soutenir les démarches de pôle de coopération territorial, sur la filière ou trans-sectoriels (exemple cluster les Articuluteurs, Culture et Coopération, CD1D...)
- Mettre en place un fonds de soutien aux projets coopératifs territoriaux
- Inscrire le principe de solidarité entre projets, de partenariats multipartites sur les territoires, de construction participative avec les usagers etc. comme un levier dans les dispositifs de politiques publiques

PROPOSITIONS AUX INSTANCES NATIONALES ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Apporter un appui à la structuration notamment territoriale des initiatives (logiques de recherche et développement, interconnaissance, maillage et mise en relation des acteurs, constitution d'espaces et de démarches de structuration collective des acteurs à un niveau territorial (travail, concertation, proposition, négociation...)) en lien en particulier avec les réseaux d'acteurs de l'ESS (CRESS, MES...)

PROPOSITIONS AUX INSTANCES NATIONALES, AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET AUX ACTEURS DE L'ESS

Solidarité et mutualisation sur la filière (en considérant la chaîne de valeurs) : chartes solidaires et systèmes équitables pour une rémunération juste et équitable de tous les acteurs de la filière, accompagnement solidaire des structures en démarrage / développement, fonds de soutien mutualisé pour une redistribution plus juste de la valeur créée à l'échelle de la filière (culturelle, créative, touristique etc.) ou du territoire...

THÈME 3

Reconnaître de manière pleine et positive les objectifs et pratiques des initiatives citoyennes et non lucratives contre leur dévoiement ou leur renvoi à une exception.

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Les initiatives de l'ESS qui travaillent à la diversité culturelle doivent sortir de l'invisibilité ! La vision de nos secteurs ne doit pas être focalisée sur les équipements publics et sur les sociétés commerciales et lucratives, que ce soit dans les modèles de développement économique et social ou les politiques publiques... Les objectifs, pratiques et fonctionnements des initiatives de l'ESS ne sont pas reconnus. Nous nous indignons contre le fait que les logiques locales, de proximité, ancrées sur les territoires, artisanales, de gestion coopérative, horizontale, démocratique qu'elles portent positivement, sont trop souvent méprisées, dévoyées par des lourdeurs réglementaires et d'évaluation comptable, leurs valeurs renvoyées à une exception.

PROPOSITIONS

Les buts de nos initiatives sont clairement autres que lucratifs et leur gestion est désintéressée dans le sens où l'homme, son activité et son œuvre prévalent sur le capital. Pour donner une véritable identité à cet espace, il apparaît indispensable d'aménager un cadre législatif qui reconnaisse la pluralité des modes économiques.

PROPOSITIONS AUX INSTANCES POLITIQUES NATIONALES :

Affirmer la nécessité de la promotion et du développement du champ de l'ESS en adaptant et en créant les dispositions réglementaires, juridiques et fiscales pour que les initiatives citoyennes sans but lucratif ne soient plus systématiquement tiraillées entre les logiques marchandes et les logiques d'administration publique.

Cette proposition rejoint la **proposition de loi pour le champ de l'Economie sociale et solidaire**, à l'exemple de la loi espagnole du collectif des associations citoyennes, celle de la construction positive des SIG/SIEG /SSIG à l'échelle européenne et locale, ou celle de la reconnaissance de nos entreprises dans les négociations sociales.

Réviser nos systèmes d'observation de la réalité en redéfinissant les indicateurs de richesse, d'impact et de fonctionnement, en valorisant notamment la diversité des ressources du secteur et le principe de réciprocité, que ce soit avec les artistes ou les usagers, les publics et les populations locales...

Reconnaître et renforcer par des politiques et des cadres adaptés les fonctionnements réciprocaires et de solidarités, tels le bénévolat (valorisation d'expériences bénévoles par le parcours d'une personne), l'échange non monétaire de biens, etc...

PROPOSITIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES :

Définir des politiques de soutien aux initiatives culturelles de proximité.

PROPOSITIONS AUX ACTEURS :

Renforcer la structuration de nos secteurs au sein du champ de l'ESS.

Etablir des démarches de charte, de qualification, de label, des démarches de progrès pour une « culture solidaire » (exemple charte « musique solidaire »...)



THÈME 4

Consolider l'innovation et l'économie des structures artistiques et culturelles de l'ESS contre leur fragilisation et la précarisation des emplois et des activités

**SYNTHÈSE
des INDIGNATIONS**

Nous n'acceptons pas que les modèles économiques de nos structures et les emplois sont mis à mal par l'absence de reconnaissance des activités et métiers développés (pluriactivité des artistes, pas de financement de l'expérimentation et de la conception dans le domaine artistique et de l'action culturelle innovante...), l'inadaptation des cadres réglementaires et des moyens d'appui, la remise en cause des financements de fonctionnement vers des aides ponctuelles et inadéquates (et leurs baisses !), la lourdeur et la complexification administrative, en particulier pour les bénévoles, dans l'imprégnation constante des logiques de gestion et de technicisme des soi-disant « vraies entreprises » ...

PROPOSITIONS

Co-construire des espaces régionaux pour la structuration et l'accompagnement de la filière dans le champ de l'ESS, appuyés sur des politiques d'aide aux entreprises d'intérêt général et des services adaptés.

PROPOSITION AUX INSTANCES POLITIQUES NATIONALES :

Développer de véritables aides à l'emploi artistique et culturel, soutien aux formes d'emploi plus permanent

Renforcer les moyens d'accompagnement (DLA, France Active...) en lien avec les acteurs

Favoriser la constitution de fonds propres pour les initiatives, développer des fonds territoriaux de garantie financière et d'investissement

PROPOSITIONS AUX ACTEURS DE L'ESS :

Défendre les droits sociaux et militer pour des formes nouvelles de sécurisation (conception des droits sociaux plus attachés à la personne elle-même qu'à son statut d'activité ou d'emploi)

Reconnaissance des situations et relations de travail (pluriactivité, artisanat, entrepreneuriat collectif...) et soutien aux modes d'entreprise et projets permettant une gestion collective, coopérative, démocratique et mutualisée : entreprises partagées, gestion collective, co-entrepreneuriat, éthique bénévole/salarié...

Formation et structuration professionnelle sur la fonction employeur.

VERBATIM**Culture et territoire**

« Le projet artistique est une aventure humaine forte qui construit des liens solides et durables. Accompanyer ces initiatives met en place des réseaux d'entraide et de coopération qui peuvent soutenir les plus faibles. Le résultat de ces projets au plus proche de la population se partage largement et généreusement. Ils construisent des identités collectives, permettent de rêver et d'élargir le champ de vision de tous. »

Danse à tous les étages !

« La danse est constitutive de l'humain. Elle est un élément qui peut développer la créativité naturelle, le rapport à son propre corps et aux autres. La danse contemporaine est un art encore nouveau en France. Elle existe sur certaines scènes du spectacle vivant. Non codée, elle peut permettre de se réapproprier les espaces. Elle travaille sur des fondamentaux tels que le temps, le poids, l'énergie. Tout un chacun peut la pratiquer, la recevoir, la ressentir. Pourtant, elle est toujours un art confidentiel, pratiquée surtout par les filles et vu par un milieu bourgeois et/ou intellectuel.

La danse contemporaine est souvent perçue comme un art peu accessible qui ne véhicule pas de message. Elle se retrouve confisquée dans certaines salles de spectacles qui ne travaillent pas vraiment à son rayonnement populaire. »

Une île dans la ville

« Il est urgent de remettre l'économie au service de projets artistiques et professionnels et non l'inverse. »

Ecouter pour faire entendre

« Avoir la possibilité d'exprimer un sentiment d'injustice, mais aussi une idée, une proposition, une contrariété, un manque, est pour une population le moyen de se sentir appartenir à la société à laquelle elle appartient. Elle lui donne le sentiment qu'elle peut agir sur son évolution et son devenir. En créant un média fait avec la population, nous leur donnons cette possibilité d'action. »

Pour une évaluation de l'utilité sociale des associations culturelles et artistiques

« L'évaluation de l'activité des associations du secteur culturel et artistique repose le plus souvent sur des données quantitatives (nombre de spectateurs/chiffre d'affaires). Or ces structures produisent bien plus de plus-value sociétale peu ou pas évaluée et de fait non connue et reconnue. »

Pour un tourisme équitable et solidaire

« L'un des principes fondamentaux du tourisme équitable et solidaire est de maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil, dans le respect de leurs équilibres économiques, sociaux et environnementaux. Cela implique de s'appuyer sur les ressources naturelles et humaines qui sont à disposition dans les villages. Ainsi hôtellerie, guidage, restauration et transport sont gérés, organisés et produits sur place. »

Cultures Solidaires : produire autrement, défendre la diversité dans le spectacle vivant

« Produire autrement, c'est avant tout aborder le métier de producteur en tant qu'artistes autogérés, sans pour autant nier les réalités du marché et des institutions. L'exigence artistique prime sur l'opportunité commerciale car nous sommes convaincus qu'un travail artistique sincère rencontre toujours un public passionné. »

Expérimenter à l'échelle d'un territoire de nouveaux modèles de rémunération et de diffusion des créations indépendantes

« FAIRE DE LA DIVERSITÉ UN VRAI COMBAT COLLECTIF

Il est temps de s'attaquer aux problèmes de fond : l'écoute en streaming doit être décemment rémunérée, et les gains générés équitablement répartis. Les fournisseurs d'accès à Internet, tout autant que les fabricants de supports numériques, doivent payer une participation plus grande au financement de la création. La diversité dans les médias doit être renforcée et de vrais programmes d'information autour de la musique doivent pouvoir voir le jour en impliquant les structures indépendantes. »

**Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA) :
Les citoyens s'emparent des politiques culturelles**

« L'étouffement progressif des espaces de liberté sur fond de consentement, empêche l'émancipation authentique des citoyens. « L'homme objet » d'aujourd'hui est un travailleur qui est contraint du matin au soir et qui n'a plus le droit de choisir ni pour lui ni pour ses enfants. Canalisé vers sa place de parking, vers les rayons « prêts à être consommés », vers l'autoroute, vers la télévision, vers sa pharmacie pour trouver le sommeil ou pour rester « productif », happés par les industries culturelles à longueur de temps il est pris dans cette cage que lui a vendu « le système ». Il l'a achetée à crédit...et il la paye cher... trop cher pour pas grand-chose en échange, car il manque un goût d'essentiel. La quête de l'essentiel est bien l'ennemi de notre organisation socio-économique inégalitaire »

La CAE Artistiques et Culturelles : nouveaux équilibres, nouveaux modes d'organisation, nouvelles solidarités

« Le modèle de la CAE artistique et culturelle sur un territoire permet d'associer les populations aux créations et à la prise en compte de l'environnement social et culturel existant car l'artiste crée une nouvelle société mais est aussi un intervenant social générant de la création et de la culture pour les populations et ceci pas uniquement sur le secteur culturel mais en fonction des partenaires travaillant avec des créatifs ou ayant besoin de leurs compétences. »

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

<p>BASSE NORMANDIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour une évaluation de l'utilité sociale des associations culturelles et artistiques - Un Pôle Ressource Artistique Culturel et Coopératif en Basse Normandie ? 	<p>ARDES</p> <p>ARDES</p>
<p>BOURGOGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La péniche Cancale 	<p>Péniche Cancale</p>
<p>BRETAGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danse à tous les étages ! - Promouvoir un droit d'accès aux vacances pour les familles en difficulté. 	<p>DANSE A TOUS LES ETAGES</p> <p>UNAT</p>
<p>CENTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société coopérative pour la reprise du bateau ivre à Tours 	<p>Association «ohé du bateau »</p>
<p>FRANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La CAE Artistiques et Culturelles : nouveaux équilibres, nouveaux modes d'organisation, nouvelles solidarités - La culture n'est pas une espérance mais une production sociale - Co-construction des politiques - Culture et intérêt général 	<p>CAE ART EN REEL, CLARA, ARTEFACTS</p> <p>COFAC</p> <p>FEDUROK</p> <p>UFISC</p>
<p>FRANCHE COMTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture et territoire 	<p>Benoît Humbert</p>
<p>ILE DE FRANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partir de la concertation pour co-construire - Une île dans la ville - Construisons des ponts entre les gens à travers l'art ! - Music Ethic - Pour un tourisme équitable et solidaire - Culture, Création, Art: l'Echange - Liberté, Egalité, Création - Vie culturelle et artistique par les citoyens 	<p>CIE LES OMERANS</p> <p>SCIC PETIT BAIN</p> <p>MAIN D'ŒUVRES</p> <p>FAIRPLAYLIST</p> <p>ATES</p> <p>Marceau Fenoy</p> <p>Marceau Fenoy</p> <p>Marceau FENOY</p>

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

- Culture de masse / Education	Marceau FENOY
- Tourisme associatif social et solidaire	UNAT
PAYS DE LA LOIRE	
- Chantier théâtral des contes de la richesse	CIE LA TRIBOUILLE
PROVENCE-ALPES-COTE D AZUR	
- Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA) : Les citoyens s'emparent des politiques culturelles	Olivier Delanoé
RHONE-ALPES	
- Cultures Solidaires : produire autrement, défendre la diversité dans le spectacle vivant	DYADE ART ET DEVELOPPEMENT
- Expérimenter à l'échelle d'un territoire de nouveaux modèles de rémunération et de diffusion des créations indépendantes	CD1D
- Ecouter pour faire entendre	COMPOSITE - LES ANTENNES

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Patricia Coler : Coordinatrice de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC)

Philippe Berthelot, Président de l'UFISC

Luc de Larminat, Délégué Général OPALE

Sébastien Cornu, FEDUROK

Valérie Evenou, Spécialiste communication

Eric Forti, CRESS Île-de-France

Benoit Farcy, UFISC

Myriam Faivre, CAE Clara

Shirley Harvey

Chloé Keraghel, Fair play list

Gilles Mordant, Fair play list

David Morel, Jarring effects label/CDID



ESSAIMER ET VITALISER LES FONDAMENTAUX DE L'ESS

Valoriser les différences, favoriser les dialogues, montrer des résultats concrets, créer des liens, harmoniser les flux financiers, respecter l'environnement et permettre une activité à chacun.

INTRODUCTION

« Certains » pensent et disent que l'économie sociale et solidaire (ESS) est inaudible ou inaperçue. Qualifiée de « nain politique » par certains, « nain économique » par d'autres, elle est pourtant présente et active partout au niveau national et dans les territoires. Ses structures sont partenaires des collectivités, porteuses de sens auprès des habitants dans tous les lieux de vie, laboratoires d'idées et d'innovation, école de la démocratie et de la citoyenneté

L'ESS fait beaucoup et ne le dit pas assez ou mal. Ses actions sont diverses et nombreuses mais souffrent d'un manque de médiatisation et de communications.

Elle permet pourtant à chacun de construire une économie de proximité, vivante et efficace, mais si chaque citoyen la côtoie ou s'y implique, combien d'entre eux ont conscience des principes fondamentaux qui la régissent ?

L'économie sociale et solidaire est porteuse de respect, de responsabilité et de sens pour la vie de chacun. La participation et la démocratie sont les axes centraux de la construction des structures et des actions de l'ESS.

Mais pour continuer à grandir et se renouveler, il faut pouvoir se faire comprendre, porter un message compréhensible pour un projet complexe.

Car la complexité de notre projet tient tout à la fois à notre mode de gouvernance impliquant de nombreux acteurs, au fait que ce projet soit souvent en lien avec des partenaires dont la vocation devrait être avant tout celle du bien commun et de l'intérêt général, à l'obligation intrinsèque à l'ESS de créer des liens pour développer des actions concrètes et économiquement viables.

Dans un tel contexte, l'ESS se doit d'être un lieu de réflexion et d'action, par l'élaboration d'une démarche commune impliquant tous les acteurs des territoires d'intervention, par l'acceptation de tous ceux qui veulent s'engager dans des fonctionnements démocratiques et respectueux des êtres, des lieux de vie, des identités comme des particularismes.

Mais nous ne pourrions être connus et reconnus que par notre capacité à partager avec nos partenaires, avec les citoyens ce que nous sommes et ce que nous faisons. Notre indignation naît de notre non reconnaissance par le système économique dominant, du fait que cette économie dominante ne permet pas le développement d'une autre approche économique humaniste.

Il nous appartient d'élaborer, de proposer, de construire, de développer, de valoriser nos actions éclairées par notre mode d'entreprendre.

A partir de nos indignations, nous proposons de conduire le changement autour de 4 thèmes qui nous permettront de faire des propositions concrètes pour l'avenir du développement économique en général et de l'ESS en particulier :

- Thème 1 : Piloter l'action publique en matière d'ESS
- Thème 2 : Recréer du lien, de la démocratie
- Thème 3 : Créer des lieux de prise en charge, de solidarité, d'autonomisation des personnes
- Thème 4 : Améliorer la communication de ce qui est fait



Piloter l'action publique en matière d'ESS

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

L'action publique reste très organisée sur la base du modèle dominant fondé pour l'essentiel sur les schémas classiques de la compétition et de la prime à la puissance. Ils laissent peu de place à l'ESS et souvent la confine à une économie de la réparation ou de l'insertion.

Les acteurs de l'ESS ne doivent pas devenir uniquement des prestataires.

Au sein des collectivités, les services juridiques et administratifs prennent le pas sur volonté politique locale.

La mesure de l'existant et les outils de pilotage sont aujourd'hui confiés aux experts et technocrates et n'associent pas assez les parties prenantes et les citoyens

PROPOSITIONS

POUVOIRS PUBLICS ET CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

- Développer les partenariats pouvoirs publics et acteurs de l'ESS
- Travailler à la définition et à la mise en œuvre des outils de pilotage de l'action publique
- Sortir d'une observation du développement fondée uniquement sur le seul PIB pour prendre en compte d'autres indicateurs de richesse
- Mesurer l'utilité sociale de l'action ESS pour orienter, définir, identifier les leviers d'action
- Elaborer des indicateurs d'évaluation en prenant appui sur des avis partagés (usagers, politiques, chercheurs, techniques,...)

TERRITOIRES :

- Travailler à l'élaboration de politiques territoriales communes

COMMUNES :

- Sortir d'une observation du développement basée uniquement sur le seul PIB pour prendre en compte d'autres indicateurs de richesse
- Co-construire des conventionnements entre les collectivités et les acteurs de l'ESS.



Recréer du lien, de la démocratie

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Beaucoup se plaignent du mal vivre ensemble mais ignorent ou sous-estiment l'impact qu'aurait l'économie sociale et solidaire sur notre cohésion sociale et territoriale pour une société plus solidaire et plus responsable.

« La prise de décision publique doit s'enrichir de schémas plus participatifs en associant notamment les associations et les citoyens dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques. C'est ce dialogue civil qui permettra une démocratie dynamique et co construite. Faire avec et non pour tel ou tel public. »

PROPOSITIONS

POUVOIRS PUBLICS, COLLECTIVITÉS

- Associer les personnes bénéficiaires au processus de réflexion des législations les concernant
- Favoriser le lien entre acteurs de l'ESS et entreprises par la mise en place d'accords bilatéraux encadrés par une charte.

ACTEURS DE L'ESS

- Créer un conseil des salariés au sein de chaque structure

ENTREPRISES

- Intégrer la question des discriminations dans les entreprises

THÈME 3

Créer des lieux de prise en charge, de solidarité, d'autonomisation des personnes**SYNTHÈSE
des INDIGNATIONS**

Nous sommes dans une société excluante qui renforce notre besoin de recréer du lien. Alors que de plus en plus de personnes sont marginalisées, organiser collectivement les acteurs est un véritable enjeu pour une mutualisation des moyens et des compétences. Deux dynamiques sont nécessaires pour cela : une meilleure communication entre les citoyens et les décideurs, une plus grande organisation et mobilisation des acteurs.

PROPOSITIONS**POUVOIRS PUBLICS, COLLECTIVITÉS**

- Aider au démarrage et au développement de l'économie sociale et solidaire par une mutualisation des moyens.
- Impliquer les citoyens comme acteurs de l'économie sociale et solidaire en approfondissant la notion de responsabilité des acteurs.

COLLECTIVITÉS LOCALES :

- Dynamiser l'action des acteurs de terrain en simplifiant les procédures administratives et celle des décisions territoriales
- Développer les solidarités, la communication locale, l'utilisation des potentialités locales au niveau des déplacements (co voiturage) des commerces (maintien de l'économie locale avec les circuits courts) par le renforcement de moyens techniques adaptées.
- Rendre les habitants acteurs de leur vie

LÉGISLATEUR :

- Initier des statuts adaptés pour les structures de l'ESS
- Simplifier le Statut des SCIC

ENTREPRISES

- Intégrer la question des discriminations dans les entreprises

THÈME 4

Améliorer la communication de ce qui est fait

**SYNTHÈSE
des INDIGNATIONS**

La concertation des divers acteurs de l'ESS et la mutualisation des outils est nécessaire pour faire connaître le secteur qui reste souvent inaudible. L'enjeu est de constituer une force pour rassembler, motiver, expliquer l'intérêt des valeurs de l'économie sociale et solidaire, surtout dans une période de crise.

PROPOSITIONS

ACTEURS DE L'ESS:

- Revoir le langage et les méthodes des acteurs de l'ESS
- Rompre avec les habitudes

ACTEURS DE L'ESS ET POUVOIRS PUBLICS

- Mettre en place un outil collaboratif commun
- Trouver des outils de mesure de l'ESS permettant de communiquer sur une autre économie au même titre que les entreprises du CAC 40.
- Investir différents champs de l'activité économique. Créer de la surprise, être là où l'on ne nous attend pas.

VERBATIM

"Court circuit" dans la cuisine ou "Connexions citoyennes dans le marché"

« Le modèle de société du monde occidental, construit sur le concept de performance sans limite, génère une concurrence destructrice, un écart explosif des inégalités et un éclatement du sens de la collectivité ce ciment de la vie des groupes.»

Inventons d'autres manières de parler de l'ESS

« Je fais pour comprendre afin de mieux comprendre ce que je fais » -

L'utilité sociale et sociétale, un outil de pilotage nécessaire des politiques publiques

« Reconnaître l'utilité sociale de pratiques économiques sur les territoires, c'est un formidable levier pour construire un nouveau paradigme économique, social, écologique et démocratique.»

Cahier d'Espérances d'Enfants, Parents et Campagne !

« Etre jeune parent en milieu rural aujourd'hui c'est bien souvent synonyme de solitude sociale. »

groupe de dialogue entre chercheurs d'emploi et partenaires

« Ce n'est pas parce qu'on a perdu son emploi qu'on a perdu son intelligence, arrêtons de penser pour les chercheurs d'emploi, pensons avec eux ! »

Faire participer les personnes en grande difficulté

« La participation est pour chacun une façon de s'affirmer en tant que citoyen, mais plus encore pour les personnes défavorisées elle est un moyen d'exister au sein de la société.»

Rendre accessible au grand public et mutualiser les concepts de l'ESS, au-delà des différences sectorielles et culturelles

« Les organisations de l'économie sociale et solidaire mutualisent peu leurs pratiques et les notions qu'elles utilisent, et par conséquent leurs approches ne sont pas diffusées au-delà d'un cercle immédiat.

Pour en finir avec les a priori

L'entreprise vit dans un monde perclus d'a priori, et les véhicule elle-même. De ce fait, elle ferme ses portes et l'accès à l'emploi aux plus fragiles, aux plus exclus de nos concitoyens.»

L'utilité sociale et sociétale, un outil de pilotage nécessaire des politiques publiques

« La construction d'une démarche d'évaluation de l'utilité sociale et surtout sa mise en œuvre ne peut se faire qui si les différentes parties prenantes sont réellement impliquées depuis le début du processus»

L'ESS, des valeurs et une stratégie pour une autre politique de la ville

« La politique de la ville est trop souvent pensée de manière descendante et cloisonnée, niant la richesse et les capacités des habitants des quartiers à co-construire leur devenir.»

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

AUVERGNE

- Cahier d'Espérances d'Enfants, Parents et Campagne !
- Cahier d'Espérances de Combrailles Durable

BOURGOGNE

- Le Bilan sociétal
- La construction d'un parc éolien citoyen et participatif

- Association de préfiguration du Collectif des Epiceries Sociales et/ou solidaires de Bourgogne

BRETAGNE

- Action d'éducation à l'économie: une éducation alternative, pluraliste et critique
- groupe de dialogue entre chercheurs d'emploi et partenaires
- Forum ouvert de l'ESS
- Conseil consultatif des salariés en mission
- Comment créer plus de COOPERATION (au sens fort du terme) dans nos organisations ?
- Quelques pas dans le bon sens : un livre paru chez ILV-Edition
- Développer les démarches collectives d'évaluation de l'utilité sociale des structures de l'ESS

CENTRE

- Réseau pour l'Initiative Rurale et l'Echange

FRANCE

- CLdC Comité local du Commerce un outil de démocratie économique participative...
- L'utilité sociale et sociétale, un outil de pilotage nécessaire des politiques publiques
- L'ESS, des valeurs et une stratégie pour une autre politique de la ville
- Faire participer les personnes en grande difficulté
- Créer des indicateurs citoyens territoriaux

ILE-DE-FRANCE

- Pour une politique européenne de développement rural équilibré et durable
- Action expérimentale pour le développement de l'entrepreneuriat collectif au féminin
- Pour en finir avec les a priori
- Le jury citoyen
- Manifeste des MJC
- Rendre accessible au grand public et mutualiser les concepts de l'ESS, au-delà des différences sectorielles et culturelles

LANGUEDOC-ROUSSILLON

- L'expérience forme et prend forme : le global est dans le local

MIDI-PYRENEES

- Mutualiser les valeurs ESS par la communication

NORD-PAS-DE-CALAIS

- Diversité et co-construction des modes de mise en oeuvre de l'intérêt général

Cres Auvergne

Cres Auvergne

POTENTIEL

Le VARNE (Valorisation des Actions de Recherche Nivernaise pour l'Environnement)
Association de préfiguration du Collectif des Epiceries Sociales et/ou solidaires de Bourgogne

Ass. Les petits débrouillards

Denis Prost

forumouvert_moess

Etienne LAURENT

Bernard Mérand

Benjamin Grebot

CRES Bretagne

Bertrand Coly

Ap2E

RTES

Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire - RTES
UNIOPSS

Ap2E

CELAVAR

Anouk Coqblin

Brigitte Ogée - ALPE

e-graine

Gilles Lebaill -Fédération MJC

Solecopedia

Martine Theveniaut

SMAËR

gt1npdc

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

- Nos associations ne sont pas des marchandises !	yalechoix
PAYS DE LA LOIRE	
- Elaboration d'une charte portant sur la responsabilité sociale des entreprises à l'initiative de la Ville de Saint-Herblain	saint herblain
- La Région des Pays de la Loire conduit une démarche originale et innovante pour définir de nouveaux indicateurs de richesses.	REGION DES PAYS DE LA LOIRE
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	
- Quelles solidarités sociales et économiques en Europe et en Méditerranée	IEC
- Le Plan ESSE	Alain Duez
- Construisons ensemble d'autres manières de parler d'ESS	Amanda
RHONE-ALPES	
- « Court circuit" dans la cuisine ou "Connexion citoyennes dans le marché"	Au Marché Conté

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Jean Marc Governatori : secrétaire national de Alliance Ecologiste

Caroline Naett directrice du groupement national des coopérative

Jean Louis Cabrespine président du CNCRESS

Béatrice Delpéch Déléguée générale de la CPCA

Isabelle Foucher chargée de mission de la FONDA

Delphine Lalu, directrice RSE et fondations pour AGAR la mondiale

Jean Baptiste de Foucault pacte civique

Thomas Place Responsable des Relations Partenariales, Direction des Partenariats Politiques, MACIF



UNE AUTRE FINANCE POUR UNE AUTRE ÉCONOMIE !

L'argent est le nerf de la guerre mais il peut devenir le pilier du changement ! Une autre finance existe et se développe, elle fait la preuve par l'exemple qu'une finance responsable, éthique et humaine est possible.

INTRODUCTION

Aujourd'hui les Etats doivent régler les dettes générées par la crise des marchés financiers : pendant les décennies à venir cette question risquera de fragiliser les économies de plusieurs pays comme certains en ont déjà fait les frais ! Le récent marasme économique souligne ainsi la nécessité d'introduire dans l'économie et la finance d'autres considérations que la rentabilité immédiate. Il existe aujourd'hui des alternatives pour une finance plus responsable et éthique et des propositions pour une régulation plus adaptée des marchés financiers.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire appellent au développement d'une finance bâtie sur les projets qu'elle soutient : une autre finance pour une autre économie. Cette finance à visage humain existe aujourd'hui, mais elle a besoin d'aller plus loin, en augmentant sa force de frappe, en développant d'autres leviers d'investissement et de financement et en plaidant pour une régulation capable de responsabiliser les autres leviers d'investissement et de financement.

En effet, au-delà de l'essor d'une finance éthique, c'est bien le besoin d'instaurer une éthique dans toute la finance qui se fait sentir. Injecter par la régulation les principes de l'ESS tels que la transparence, la responsabilité ou la solidarité dans les circuits d'une finance plus classique, s'exprime aujourd'hui comme une nécessité.



L'argent doit être un outil au service du développement humain et non une finalité

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

L'argent, qui devrait être un outil de financement des activités économiques et du développement, est devenu une fin en soi et l'objectif premier de l'économie.

La finance joue un rôle primordial dans la gouvernance économique mondiale. Or, aujourd'hui elle pond de moins en moins aux aspirations des citoyens, et notamment aux enjeux de préservation des biens communs, qu'ils soient matériels (l'air, l'eau, la terre) ou immatériels (connaissances, droits de l'homme et de la femme, savoir-faire). Déconnectée de l'économie réelle, la financiarisation de l'économie est destructive et produit des inégalités criantes. Faire de l'argent avec l'argent conduit le monde à la destruction.

Dans le même temps, la fonction première d'échange de biens et de services de la monnaie a été dévoyée. La monnaie a une histoire aussi longue que le commerce et les transactions, elle est une condition essentielle de l'activité économique.

Aujourd'hui considérée comme un bien en soi, elle est devenue objet de spéculation et source d'inégalités. La monnaie et surtout la création de monnaie échappent aux individus.

La finance est trop importante pour être laissée aux seules mains des financiers ! Il est temps de repenser le fonctionnement actuel pour mettre la finance au service des hommes et de leurs projets et non pas l'inverse !

PROPOSITIONS

LES CITOYENS, LES AUTORITÉS DU MARCHÉ EUROPÉENNES

- Créer et développer d'autres banques, des banques démocratiques et transparentes qui financent uniquement une économie réelle, une économie humaine soutenant des projets à forte utilité sociale pour une croissance responsable et solidaire.
- Créer la première banque éthique européenne.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Afin de redonner du sens à la monnaie et d'en favoriser l'appropriation par les citoyens, il est utile de développer des monnaies complémentaires qui permettront de renforcer l'économie des territoires et éviter les effets sociaux des crises.

Outre ses fonctions d'amortisseur de crises, la multiplication des monnaies complémentaires favorisera le développement d'une économie fondée sur le besoin et non l'envie.

LA SOCIÉTÉ CIVILE, LE LÉGISLATEUR

- Influencer les circuits financiers actuels, exiger une transparence, une responsabilité et une éthique de la finance. Faire contribuer, par exemple, la finance aux défis du développement mondial ; elle qui a pleinement profité de la mondialisation doit participer à corriger ses dérives, à lutter contre la pauvreté ou les changements climatiques, notamment via une contribution sur les échanges financiers.

THÈME 2

Propriétaire de mon argent et responsable de son utilisation : pour la transparence et la démocratie des circuits financiers**SYNTHÈSE
des INDIGNATIONS**

Aujourd'hui le manque de transparence sur l'utilisation de mon propre argent par les banques, le déficit de démocratie dans les établissements bancaires, et notamment ceux qui relèvent du droit coopératif, n'est plus acceptable. L'opacité et l'absence de sens de l'intérêt collectif du système financier sont à l'origine de la grave crise économique et sociale que nous connaissons aujourd'hui. Le système bancaire doit évoluer vers plus de transparence et de démocratie, pour éviter qu'il soit à l'origine de nouvelles catastrophes sociales ou écologiques.

Bien des microprojets collectifs à forte valeur sociale, innovants et créateurs d'emplois ne trouvent pas de financement parce que trop risqués et/ou insuffisamment rentables. Du fait de l'éloignement des centres de décision par rapport à l'épargnant et aux porteurs de projets, les processus d'investissement ne reposent que sur les seuls critères de rendement financier à court terme.

PROPOSITIONS**CITOYENS**

- Se rapprocher de son pouvoir d'épargnant, de sociétaire et de consommateur. Le citoyen est seul capable grâce à un rapport de proximité avec des entrepreneurs sociaux, d'assumer des risques financiers afin de minimiser les risques sociaux et environnementaux, alors que les institutions font le plus souvent l'inverse...
- En se regroupant sur un territoire donné ou sur un domaine d'intervention, ces épargnants-investisseurs décident et gèrent eux-mêmes leur propre épargne. Ils dynamisent ainsi une économie locale répondant aux besoins et créatrice d'emplois et de liens sociaux sur ce territoire.

LÉGISLATEURS

- Soutenir l'action des épargnants groupés en coopératives ou associations. L'épargne et l'action bénévoles sont des leviers irremplaçables pour faire émerger de nouvelles entreprises qui feront la richesse de demain ; la pleine reconnaissance de ce fait et un petit coup de pouce approprié pour l'accompagner donneront des résultats, en terme de démocratie, de bien-être social et écologique qu'aucune institution dotée de moyens financiers équivalents ne peut atteindre !

BANQUES COOPÉRATIVES ET MUTUALISTES

- Remettez le système bancaire au service de l'intérêt général et de l'économie sociale, retournez vers les valeurs et pratiques, tournées vers l'intérêt collectif, qui sont le fondement de votre identité, en donnant plus de réel pouvoir aux sociétaires

THÈME 3

« Exclusion bancaire »

SYNTHÈSE
des INDIGNATIONS

L'accès aux services bancaires et financiers est essentiel, ce doit être un droit fondamental, sans discrimination de personne et de territoire !

Le monde n'a jamais été aussi riche et le nombre de personnes pauvres n'a jamais été aussi élevé ! Les mécanismes actuels de redistribution des richesses sont vecteurs d'inégalités profondes. En France c'est près de 40% de la population qui n'a pas accès au crédit, et les trois quarts des entreprises sont créées sans prêt bancaire. La loi permet à chacun d'obtenir l'ouverture d'un compte bancaire, toutefois lorsqu'il s'agit d'accéder aux services financiers il existe de grandes disparités. Les banques et la collectivité publique ont une responsabilité conjointe de garantir ce droit fondamental.

Pourquoi, les conseils financiers personnalisés sont-ils réservés à une élite possédant un patrimoine conséquent ? Pourquoi continuons-nous à ne prêter qu'aux riches ?

- **Discrimination des populations et des territoires dans l'accès aux services bancaires et financiers.** L'exclusion bancaire va de pair avec le désinvestissement des territoires.

Les plus pauvres, les moins solvables, les plus jeunes, et les femmes- notamment lorsqu'elles se présentent en tant que créatrice d'entreprise- sont victimes d'une inégalité d'accès aux services bancaires et financiers.

- **Absence de transparence du système financier, quant à la répartition de l'épargne collectée, et son faible soutien envers les populations en situation précaire, désireuses de se reconstruire.**

L'exclusion bancaire est par nature une exclusion sociale. Les institutions bancaires et financières ne sont soumises à aucune obligation et aucune responsabilité sociale vis-à-vis de leurs activités alors qu'elles ont un impact économique et social central et qu'elles bénéficient, la récente crise financière l'a démontré, de la garantie de fait de la collectivité nationale.

Le droit d'accorder ou de refuser un crédit que possèdent les banques est un pouvoir fort en face duquel il doit y avoir des devoirs !

- **Manque de moyens pour la mobilisation des outils de financement pertinents pour répondre aux besoins des structures de l'économie sociale et solidaire.**

La création d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire relève du parcours du combattant. Ces entreprises n'ont pas pour vocation de distribuer de forts dividendes, elles ne motivent pas les épargnants ayant la défiscalisation pour objectif. Le manque d'investisseurs dans ces structures conduit à un démarrage sous capitalisé et fragilise l'exploitation.

PROPOSITIONS

LÉGISLATEURS ET BANQUES

- Acter les grands principes du manifeste pour l'accessibilité bancaire et l'inclusion financière, inspiré du CRA américain, par une loi garante de la mise en application.
- Création d'un institut indépendant de contrôle du circuit de l'épargne pour qu'épargne locale rime avec développement local. Cet institut permettrait de mesurer et d'analyser l'accès aux prêts, aux crédits, aux conseils financiers dans les territoires, qu'ils soient riches, pauvres, urbains, ruraux...
- Création d'une obligation pour les banques de faire la preuve qu'elles prêtent équitablement à toutes les populations et dans tous les territoires

Il faut définir des indicateurs d'inclusion financière que les banques s'engageraient à respecter. En parallèle, des organismes ou services centralisateurs des dettes de la vie courante (énergie, logement..) pourraient être développés afin de déclencher des alertes avant surendettement et initier une démarche préventive d'accompagnement positif.

- Labellisation des banques pour les certifier en fonction de leurs pratiques citoyennes dans l'accès aux services financiers. Mise en place d'une évaluation annuelle des acteurs du système financier prenant en compte, entre autres, le développement d'outils financiers basés sur la collecte de l'épargne de proximité.
- Développement d'outils de micro crédit, bancaires et autres, pour donner aux exclus du système bancaire traditionnel un accès aux services bancaires et financiers afin de développer des activités génératrices de revenus.

ETATS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Développement des moyens publics (Etat et Collectivités locales) consacrés aux dispositifs de garantie dédiés à l'accès au crédit bancaire des entreprises solidaires et des créateurs d'entreprise en difficulté d'emploi. Pour cela, la pérennisation et le développement du Fonds de Cohésion Sociale créé par l'Etat en 2006, est indispensable.

CITOYENS

- Développer l'émergence de groupes d'épargnants telle que les CLEFE pour prêter et accompagner des femmes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise afin de créer une véritable égalité des chances dans la création d'entreprises.



Pour le développement d'une épargne citoyenne et solidaire

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Nous nous indignons du faible développement d'une épargne éthique et citoyenne.

Aujourd'hui l'encours de la finance solidaire est de 3,15 milliards d'euros en France, un chiffre en constante progression, mais qui ne représente encore qu'une infime partie des 3 500 milliards de l'épargne financière des Français !

Seul 0.09% de l'épargne financière des Français est directement affectée au financement de projets à forte utilité sociale qui permettent, en France et dans le monde, de créer des emplois, de reloger des familles, de soutenir des entrepreneurs exclus du système bancaire ou encore de développer des solutions pour un développement durable et soutenable. Et le reste ?

L'économie sociale et solidaire représente de près de 8% du PIB et des emplois (soit 2 Millions de salariés) : mobilisons l'épargne financière des Français pour que cette économie réelle ait des moyens à la mesure de son potentiel de développement !

PROPOSITIONS

LÉGISLATEUR, ACTEURS DE L'ESS, BANQUES

- Favoriser la promotion de la finance solidaire et de l'économie sociale et solidaire (ESS). Faire connaître au grand public les multiples possibilités de donner du sens à son épargne, de financer des activités utiles au développement humain.
- Favoriser les conditions de la mobilisation d'une épargne citoyenne. :
- Pour que les épargnants redeviennent acteurs de leur argent, il faut créer un cadre réglementaire et fiscal, au niveau national et européen, favorable à l'épargne solidaire.
- La mission d'intérêt général des entreprises solidaires doit être reconnue et promue grâce à des mesures incitatives permettant aux épargnants de privilégier les placements solidaires.

CITOYENS

- Donner du sens à votre argent en souscrivant des produits d'épargne solidaire ! Développer la prise de conscience qu'épargner utile est possible.

BANQUES, ORGANISMES FINANCIERS

- Développer de nouveaux produits d'épargne solidaire afin que tous les supports de collecte d'épargne offrent à l'épargnant la possibilité d'investir solidaire. L'assurance vie (encours de 1.330 Mds d'euros au 31/12/2010) et les Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) sont, par exemple, deux produits qui ne donnent pas encore, ou peu, la possibilité aux souscripteurs d'investir de manière solidaire.

VERBATIM**La CIGALES « Les Sous liés de Nevers »**

« La Cigales peut être un moyen de conserver l'activité des jeunes sur le territoire, d'être en capacité de d'impulser une dynamique et de soutenir des projets innovants et novateurs.

Le changement d'échelle peut se faire grâce à la fédération et au mouvement local impulsé par l'exemple»

Cahier d'espérance du Crédit Coopératif

« Les financements innovants sont aujourd'hui à un tournant : ils existent dans de nombreux pays, et ont fait la preuve de leur efficacité en dégageant d'ores et déjà plus de 5 milliards de dollars. Reconnu par les Nations-Unies lors de la Conférence de Doha et par l'Union Européenne, le changement d'échelle en matière de financements innovants est désormais à l'agenda de la communauté internationale».

L'association Terre de Liens

« Sur cette planète qui marche sur la tête, j'ai rencontré des personnes assez créatives et audacieuses pour envisager d'acheter collectivement des terres, et permettre à des gens des villes de rencontrer des gens des champs qui maintenant s'organisent, échangent, construisent, épargnent ensemble. Il me semble que cela était impensable il y a peu ! Des paysans peuvent aujourd'hui accéder à la terre sans s'endetter. Adhérer au projet fut pour moi une évidence.»

Banques et territoires

« Le moment est propice : Les grands enjeux Européens du 21ème siècle exigent de toutes les banques de l'innovation et un investissement renforcé dans l'économie réelle. Après l'incendie de la crise, notre société aura en effet besoin de banques patientes et responsables pour investir massivement dans les enjeux de notre monde : innovation ; environnement ; ré-industrialisation ; expansion et reprise des projets d'entrepreneurs ; accompagnement et professionnalisation du tissu PME et artisanal ; éducation, cohésion sociale ; vieillissement. Les institutions ESS ont donc une occasion historique de se placer au cœur des solutions de la crise pour bâtir le nouveau monde qui doit émerger. Car la crise démontre que, pour être responsable, cette innovation doit être soutenue par une gouvernance plus démocratique quant aux pratiques de l'ensemble des banques.»

Faire des banques mutualistes et coopératives des banques citoyennes au service de l'intérêt général et de l'ESS

« Il est possible d'obtenir des règles nouvelles ou l'application des règles mutualistes par développement de la campagne : les témoignages d'actions locales se multiplient Par ailleurs les pratiques que nous avons pu observer de référendum coopératif et mutualiste dans des organismes suisses montrent qu'il est possible d'associer largement les sociétaires aux décisions stratégiques de leur banque.»

Monnaies complémentaires et nouveau système de représentation de la création de richesse, plus respectueux des mouvements de la vie

« Avec 2.000.000 de Françaises et Français en dessous du seuil de pauvreté, avec 15 millions de Françaises et de Français qui a 50 euros ou 100 euros par mois sont au bord du gouffre de l'exclusion et pour certains du suicide, avec la déliquescence des liens sociaux. le changement d'échelle est devenu possible, voire indispensable, voire incontournable pour les politiques qui devront afficher un réelle volonté politique»

Projet Banque Coopérative Éthique Européenne

« L'argent, qui devrait être l'outil du développement humain, est devenu l'objectif premier de l'économie au risque de faire perdre tout sens aux activités économiques A cette situation doit s'opposer sans cesse une résistance constructive et énergique. Parallèlement à la lente réaction des institutions publiques et des entreprises sur ces sujets, la société civile, s'inspirant des principes de coopération, de fraternité et de durabilité (solidarité entre générations), est devenue la source d'une multitude d'initiatives à fort impact social et environnemental.»

Faire connaître les finances solidaires sur tous les territoires en Ile et Vilaine

« Les finances solidaires donnent la possibilité aux citoyens de s'engager dans la construction d'une société économique plus juste et plus transparente, en leur offrant des alternatives de placement de leur argent au travers de l'épargne solidaire. Elles contribuent à la création d'activités économiques individuelles ou collectives portant une démarche de solidarité, de proximité et d'innovation sociale, en France ou dans les pays du Sud. Elles permettent aussi à des personnes rencontrant des difficultés d'accès aux circuits bancaires classiques d'entreprendre»

Les Clubs d'Epargne pour les Femmes qui Entreprennent

« Notre société en évolution reste très inégalitaire ; les femmes sont sur-représentées parmi les chômeurs, sous-rémunérées à qualification égale par rapport aux hommes.»

Manifeste pour l'accessibilité bancaire et l'inclusion financière

« La crise économique actuelle aggrave la tendance des banques à se protéger des risques qu'elles ne comprennent pas soit en éliminant les demandes de crédit émanant des foyers modestes, en limitant et en rationnant les crédits qu'elles consentent, soit en augmentant la rentabilité de ce segment vulnérable par la multiplication des activités et produits à commissionnement»

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

<p>ALSACE</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRESUS L'éducation budgétaire et bancaire : une urgence sociale pour prévenir le surendettement 	<p>Regis HALTER - CRESUS ALSACE</p>
<p>AQUITAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> - CLEJ 	<p>Gwladys Porracchia</p>
<p>BOURGOGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La CIGALES « Les Sous liés de Nevers » - L'association Terre de Liens 	<p>La CIGALES « Les Sous liés de Nevers » TERRE DE LIENS Bourgogne Franche-Comté</p>
<p>BRETAGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une dynamique de promotion et de développement des finances solidaires en Finistère - Faire connaître les finances solidaires sur tous les territoires en Ille et Vilaine - Soutenir la capacité financière des associations pour répondre aux appels à projets 	<p>CRES Bretagne CRES Bretagne CRES Bretagne</p>
<p>CENTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le développement d'une société de Capital Risque Ethique en Région Centre 	<p>CRESOL</p>
<p>FRANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'Attac : "Récupérons la finance !" - Faire des banques mutualistes et coopératives des banques citoyennes au service de l'intérêt général et de l'ESS - Monnaies complémentaires et nouveau système de représentation de la création de richesse, plus respectueux des mouvements de la vie - L'épargne citoyenne au service des biens communs - Favoriser une économie plus humaine en mobilisant l'épargne des français : développons la finance solidaire 	<p>Colette Boudou ap2e Atelier Déontologie des monnaies et comptabilités Société Coopérative financière de la NEF Finansol</p>
<p>ILE-DE-FRANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher la finance classique du solidaire - Développer le micro crédit bancaire garanti - Cahier d'espérances "Richesses et monnaies" - Contribution volontaire sur le taux de change du Crédit Coopératif - Redonner du sens à la Finance:une urgente nécessité - Banques et territoires - Epargner utilement pour l'Afrique - Cahier d'espérance pour l'accès aux financements des entrepreneurs en situation précaire. - GARRIGUE, une coopérative de capital patient au service de l'entreprise solidaire - Investir son épargne en proximité - Les Clubs d'Epargne pour les Femmes qui Entreprennent - Le CCFD Terre Solidaire et l'appui aux initiatives d'Economie Sociale et Solidaire au Sud - un cas au Pérou, FOVIDA (Fomento de la Vida) - Manifeste pour l'accessibilité bancaire et l'inclusion financière - L'argent, un bien commun ou outil de destruction - Lignes budgétaires coupées, quel avenir pour la Coopération Sud / Nord ? 	<p>France Active France Active Collectif Richesses Nicolas Prost Marcel Hipszman Kent Hudson : KHNET, Inc. de BEAUMONT Hubert Babyloan Dominique Carliez Dominique Carliez RACINES Fabrice PENASSE Secours Catholique HENRI GIROUX Patrice Lodo</p>

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

- Finance solidaire	Bernard Mantel
PAYS DE LA LOIRE	
- Accentuer le soutien aux porteurs de projets grâce à l'épargne volontaire et solidaire	CIGALES44
- Promouvoir les systèmes locaux de financement solidaire	Groupe des Finances Solidaires
- La promotion et le développement de l'épargne solidaire pour le développement économique local en faveur de l'emploi	Fondes Pays de la Loire
RHONE-ALPES	
- Projet Banque Coopérative Éthique Européenne	Société Coopérative financière de la NEF

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Jean Michel Lécuyer : Directeur général de la Société d'Investissement France Active

Emilie Delbey : Chargée de mission ressources France Active

Sophie des Mazery : Directrice de Finansol

Justine Palermo : Chargée de mission Finansol

Kent Hudson : Président du KHNET

Cyrille Barros : Adhérent au JOC

Coralie Faure : CNCRES

Patrick Viveret : FORUM pour d'Autres Indicateurs de Richesses

Alain Bernard : Responsable de l'Economie Solidaire au Secours Catholique

Evelyne Bajard : Responsable financière de l'ENVIE

Erwan Audouit : Responsable partenariats au Crédit Coopératif

Pierre Yves Audidier : MAIF

Emmanuel Soulias : Macif

Marcel Hipzman : Forum action modernité

Jacky Blanc : Président du directoire de la NEF

Amandine Albizzati : Déléguée régionale de la NEF

Sylvie Mayer : Ap2e

Jean pierre Caldier : Ap2e

Dominique Carliez : Garrigue



ON APPREND TOUTE LA VIE : À L'ÉCOLE, AU TRAVAIL, DANS LA CITÉ, DANS LA VIE QUOTIDIENNE, À TOUS ÂGES

INTRODUCTION

L'école et l'éducation sont aussi les préoccupations de l'ESS : tant dans les pratiques pédagogiques que dans le contenu des formations et des apprentissages.

La lecture de l'ensemble des cahiers d'espérance remontés pour le groupe « se former/apprendre », fait ressortir les thématiques et les initiatives suivantes.

La question du lien entre l'école et l'ESS est le premier thème qui apparaît fortement, à travers la présence de l'ESS dans l'école et, en même temps, à travers le développement par les acteurs de l'ESS d'outils et des projets pour accompagner les enseignants et les usagers de l'école.

Le second thème concerne la démocratisation de l'accès au savoir, en particulier l'accompagnement des plus fragiles, à travers la question de l'accès de tous à la formation tout au long de la vie. Au-delà de ce thème général, des enjeux spécifiques sont mis en avant : la lutte contre la fracture numérique et l'appropriation citoyenne des outils du numérique par tous les publics, l'éducation au développement durable, l'importance de la formation professionnelle des femmes, en vue de contribuer à réduire les inégalités femmes/ hommes dans le monde du travail.

Enfin, le troisième thème concerne la nécessaire formation des responsables, personnels et bénévoles du mouvement associatif.



Développer l'éducation à l'ESS dans l'école

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Il faut en finir avec le dogme du modèle économique libéral dominant présenté comme le seul possible. Or, pendant tout le cursus scolaire jusqu'à la fin des études supérieures, l'ESS n'est jamais abordée en dehors des rares modules qui lui sont réservés. Les théories économiques enseignées sont celles qui sont fondées sur le développement toujours plus important du capitalisme libéral et la nécessaire maximisation des profits. Il n'y a pas assez de formations introduisant à l'ESS, on peut aujourd'hui sortir de grandes écoles ou de l'université sans en avoir jamais entendu parler.

Les jeunes manquent de connaissances sur l'économie sociale en tant que projet de démocratisation de la société contribuant à un développement durable.

PROPOSITIONS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Soutenir les actions de sensibilisation à l'ESS dès l'école primaire, à travers notamment l'action des coopératives scolaires
- Intégrer l'ESS dans le contenu des cursus pédagogiques dès l'enseignement secondaire, de manière pluridisciplinaire (histoire, science économique, gestion....)
- Reconnaître l'ESS dans les instances représentatives de l'éducation, notamment le conseil supérieur de l'éducation
- Sensibiliser les enseignants dans le cadre de leur formation initiale
- Faciliter les partenariats entre les rectorats, établissements scolaires et acteurs de l'ESS, pour permettre à ces derniers d'intervenir dans les classes

PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ ET MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Développer les formations à l'ESS dans l'enseignement supérieur

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, MINISTÈRES

- Soutenir et promouvoir les outils pédagogiques développés par les acteurs de l'ESS (films, livrets pédagogiques, sites internet ...)
- Organiser des visites et stages dans des entreprises de l'ESS

ÉTUDIANTS

- Soutenir les contacts, rencontres et rassemblements entre l'ensemble des étudiants en ESS

ACTEURS DE L'ESS

- Mener une réflexion sur l'approche pédagogique de l'ESS dans les différentes instances d'enseignement initial et être ainsi en capacité de faire entrer l'ESS dans l'école et de la faire connaître
- Développer des outils pédagogiques en direction des enseignants
- Communiquer sur la cartographie nationale des formations sur l'ESS et veiller à son actualisation
- Etablir des partenariats entre les acteurs de l'ESS, les organisations syndicales d'enseignants d'étudiants et de lycéens, les associations de parents d'élèves, pour une meilleure prise en compte de l'ESS dans l'éducation



Apprendre tout au long de la vie et en dehors de l'École

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

25% des jeunes de 18 à 25 ans sont au chômage, la plupart du temps faute d'une qualification. Nous ne pouvons pas laisser de plus en plus de jeunes sans projet de vie, en rupture avec la société ! Le déploiement d'une approche intégrant pédagogie et emploi salarié est indispensable.

La formation tout au long de la vie reste en grande partie un beau discours, en particulier pour les personnes à la recherche d'emploi et celles qui s'engagent dans un projet d'insertion.

Nous n'acceptons pas que la formation d'adultes s'aligne sur les outils actuels de régulation économique.

A cela s'ajoute une question particulière : au-delà du « greenwashing », de la culpabilisation, du catastrophisme, comment transmettre les valeurs du développement durable dans leur intégralité et leur complexité, sans parti pris ?

Et des inégalités spécifiques : 10% de la population française relève de l'illettrisme.

La fracture numérique aggrave les difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Nous avons besoin d'une appropriation citoyenne des usages numériques.

Le choix des métiers par les jeunes filles et les femmes est encore limité par les stéréotypes sexistes qui sont toujours présents dans le monde du travail.

Les inégalités femmes-hommes y sont encore prégnantes.

PROPOSITIONS

POUVOIRS PUBLICS

- Assurer la continuité des politiques publiques, pour permettre de construire des projets dans la durée
- Garantir les moyens pour prendre le temps de construire des projets partenariaux
- Ne pas limiter l'évaluation des actions conduites au seul critère d'accès à l'emploi, ouvrir aux critères d'évolution personnelle dans les cursus de formation
- Soutenir les actions contre la persistance des stéréotypes qui entravent l'instauration d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Multiplier sur le territoire les lieux d'appropriation du numérique et pas uniquement dans les quartiers (penser au milieu rural)
- Faciliter l'accompagnement des personnes à l'usage du numérique
- Faciliter l'équipement en matériel informatique aux familles à faibles ressources
- Soutenir les initiatives de formation et de sensibilisation au développement durable

CITOYENS

- Ne pas laisser les grandes entreprises faire du développement durable un simple outil de marketing



Formation des responsables associatifs

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Les associations assument des missions essentielles sans toujours bénéficier des moyens et compétences indispensables à l'accomplissement de leurs missions ; des outils issus du monde de l'entreprise sont plaqués sur les associations alors que des outils spécifiques et appropriés sont disponibles.

Les bénévoles ne bénéficient pas d'aide ni de soutiens suffisants pour s'adapter et remplir au mieux leurs missions. Comment, par le biais de la formation, leur permettre d'améliorer leurs prestations ?

PROPOSITIONS

ETAT ET LÉGISLATEURS

- Développer les fonds du FNDVA (fonds national du développement à la vie associative)
- Et rendre plus souple son fonctionnement en le faisant gérer par la vie associative elle-même
- Instaurer un statut du bénévole
- Garder à l'esprit l'importance de mettre en place des dispositifs favorisant le bénévolat au-delà des seules personnes retraitées...

VERBATIM**Kit pédagogique école et territoire**

« On ne peut pas enseigner "hors sol", en se coupant du territoire et de ses acteurs »

La solidarité réciproque : un exemple de synergie entre le monde de l'insertion et la solidarité internationale

« On ne peut pas penser l'ESS sans se projeter à l'échelle des pays qui ne bénéficient pas des mêmes capacités, sans pour cela sombrer dans le "charity business". L'ESS est un tout qui dépasse les frontières, ces jeunes peuvent devenir de formidables vecteurs de ces besoins de réciprocité

Création d'une démarche pédagogique à destination des enseignants de lycées et du supérieur

« Tous les élèves de lycées et du supérieur ont à un moment donné de leur parcours des cours d'économie. Il faudrait que tous les programmes intègrent l'ESS (CRESS Pays de la Loire). »

Cahier d'Espérance de l'association ESSteam, association d'étudiants de la licence professionnelle "management des organisations de l'ESS et entrepreneuriat social" à Clermont-Ferrand

« Les étudiants en Sciences Economiques et de Gestion passent intégralement (ou presque) leur scolarité à apprendre des théories économiques fondées sur le développement toujours plus important de l'économie de marché et de la nécessaire maximisation des profits. »

La nécessité de développer l'enseignement de l'Economie Sociale - Cahier d'Espérances MAIF Auvergne

« Amener les jeunes, assez tôt dans le cursus scolaire et universitaire, à replacer l'humain au cœur de l'économie et à participer, à leur échelle, à l'élaboration d'une autre économie. Donner aux jeunes l'envie de s'engager.»

Education à la citoyenneté économique des jeunes

« Les jeunes portent en eux des potentiels importants en termes de créativité et d'innovation sociétale, en particulier dans le domaine économique. En tant que futurs travailleurs et créateurs d'activités mais également en tant que consommateurs et citoyens ... Une récente étude du RTES sur les initiatives des jeunes montre qu'elles visent majoritairement à développer des biens et services innovants qui n'existaient pas et que leurs initiatives sont créatrices de liens sociaux de proximité sur les territoires, en particulier dans le domaine de la préservation de l'environnement »

De la nécessité de l'enseignement de l'ESS

« L'ESS... doit être présente : Dans les statistiques qui rendent compte de l'état de l'économie française - Dans les programmes scolaires des collèges et lycées - Dans les formations des universités et des grandes écoles traitant de l'économie ».

Réapprendre à apprendre en situation de production

« La sensibilisation de structures [SAEI] et la formation des permanents permettent de changer sensiblement l'orientation du travail engagé sur l'axe de la formation des salariés. Celle-ci doit se construire par une alternance entre les apprentissages en situation de production et la formation plus traditionnelle ».

L'illettrisme est une des causes du surendettement

« Ceux qui [n'ont] pas une maîtrise suffisante [de l'argent] sont comme un commandant de navire qui n'aurait ni carte, ni boussole, ni météo, ni instrument pour connaître sa position géographique, ou encore pour mesurer la hauteur d'eau sous la coque, etc. : le risque d'accident à la première tempête est évident ! (Crésus IFP Ile-de-France) »

Education à la citoyenneté économique des jeunes

« les jeunes se socialisent par leurs pairs, en groupe. Leur recherche de réalisation personnelle et de construction professionnelle ne se pense pas comme la lutte de l'un contre les autres, mais à coté et avec les autres. Ils sont à la recherche de solidarités et de nouvelles dynamiques, qui respecteraient leurs identités et donneraient un sens à leur avenir. »

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

AUVERGNE	
- Cahier d'Espérance de l'association ESSteam, association d'étudiants de la licence professionnelle "management des organisations de l'ESS et entrepreneuriat social" à Clermont-Ferrand	Cres auvergne
- La nécessité de développer l'enseignement de l'Economie Sociale	Cres auvergne
- Cahier d'Espérances MAIF Auvergne	
BOURGOGNE	
- CLDD, Conseil Local du Développement Durable de Nevers	CLDD de Nevers
- La prégnance, y compris dans le système scolaire, d'un modèle économique monolithique basé sur l'autorité arbitraire et la compétition aveugle, qui crée une société sous pression produisant inégalités et souffrances.	ODCE 58
- Les inégalités entre femmes et hommes restent encore très présentes sur le marché de l'emploi, souvent liées à une méconnaissance qu'à une volonté délibérée de discriminer	FETE – Femmes Egalité Emploi
BRETAGNE	
- Equiper et former les citoyens dans le fossé numérique à partir de matériel de seconde main récupéré et reconditionné à l'échelle de la Région	Bernard Mérand
- Enseignement Personnalisé et Accompagnement	Bernard Mérand
- DE LA NECESSITE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ESS	Bernard Mérand
FRANCE	
- réapprendre à apprendre en situation de production	louveau
ILE-DE-FRANCE	
- L'illettrisme est une des causes du surendettement	Crésus IFP
- Personnalisation de la formation ou Formation d'Adultes	Isabelle Rieser - ETIKLAND
- Education à la citoyenneté économique des jeunes	Claire Mollard
- Espace Public Numérique	Josquin Legrand
- Sensibilisation et formation à l'évaluation de projets associatifs	EVAL
- Eduquer aux valeurs du développement durable	Elisa
- Quelle formation pour les bénévoles en tant qu'acteurs incontournables de l'ESS	Sabine Chiche
- Lutter contre les stéréotypes sexistes	Laboratoire de l'égalité
- Sensibilisation et formation à l'évaluation de projets associatifs	EVAL
NORD-PAS-DE-CALAIS	
- Faire reconnaître l'ESS - www.trait-d-union.coop	Julien CORDIER
PAYS DE LA LOIRE	
- pour une appropriation citoyenne des usages numériques	Mediagraph
- Création d'une démarche pédagogique à destination des enseignants de lycées et du supérieur	CRESS Pays de la Loire
- La solidarité réciproque : un exemple de synergie entre le monde de l'insertion et la solidarité internationale	Accès Réagis
- La société de la connaissance est un droit pour tous	Accès-Réagis, Inseretz, Aire
- Kit pédagogique école et territoire	Gwladys Porracchia

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Michel Abhervé, Professeur associé à l'Université Marne la Vallée

Fanelie Carrey-Conte, L'ESPER Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République

Christine Illana, La Fraternelle

François Bernard, SCOP Alice

Gwladys Porracchia, Secrétaire nationale à l'éducation du MRJC

Nicolas Sadoul, La ligue de l'enseignement



ACCÉDER AU LOGEMENT, MIEUX VIVRE ENSEMBLE

***L'ESS agit pour une prise en compte du logement et de l'habitat global :
Accès au logement, lutte contre la précarité énergétique, urbanisme durable,
éco construction***

INTRODUCTION

Se loger, habiter dans un cadre où les enfants sont scolarisés, où l'accès aux soins est simple, à proximité de son lieu de travail est une nécessité.

Mais depuis une dizaine d'années, le logement est en crise. Ce sont aujourd'hui environ 1 million de logements qui manquent pour abriter dans des situations dignes, salubres et décentes l'ensemble de la population française. 3,5 millions de personnes ne sont pas logées ou sont mal logées. Cette crise est sociale, car ce sont les plus démunis qui sont le plus touchés. Elle est aussi économique (par exemple; limitation de l'activité du secteur du bâtiment), bien que paradoxalement, les marchés du foncier et du logement ne cessent d'augmenter. Elle est aussi politique, car les décisions de fond sont difficiles à prendre dans un domaine où les pouvoirs publics ont tendance à se désengager et où la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales donne lieu à des débats qui n'aboutissent pas à des décisions concrètes.

Le logement est un champ où l'économie sociale et solidaire s'est toujours investie. Rappelons notamment le rôle des coopératives du bâtiment ou des démarches citoyennes des « Castors » dans la période d'urbanisation des années 50 et 60.

Aujourd'hui l'économie sociale et solidaire est présente, grâce aux associations, dans le champ de l'accueil et de l'accompagnement des ménages en difficulté de logement, dans celui de l'urgence ou de l'hébergement. Elle intervient aussi, à travers associations et coopératives, sur la production de logements à vocation sociale et très sociale soit par la mobilisation de logements existants notamment dans le parc privé, soit par la production neuve ou la réhabilitation de logements à destination de personnes démunies, de personnes âgées ou encore de jeunes. De nombreuses initiatives se développent, comme l'éco-construction, afin de lutter contre la précarité énergétique ou pour développer de nouvelles formes d'habitat coopératif comme le logement groupé. La difficulté est alors de trouver les moyens pour assurer un investissement élevé dont les retours ne sont attendus qu'à long terme.

A partir des cahiers d'espérance qui lui sont remontés, le groupe de travail « se loger, habiter » privilégie trois thèmes qu'il considère comme représentatifs du rôle que joue et que doit développer l'économie sociale et solidaire dans le champ de l'habitat et du logement :

- « le vivre ensemble »
- « l'accès au logement »
- « l'habitat durable »

Les initiatives collectées ne représentent qu'une partie de ce qui se fait aujourd'hui, mais elles sont reproductibles et les propositions qui ressortent de ce travail tracent des pistes de développement de la prise en charge par l'économie sociale et solidaire du logement et de l'habitat. Il s'agit simplement d'intervenir ensemble pour que le droit au logement soit une réalité.



Vivre ensemble

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Le manque de vision à long terme des pouvoirs publics ne permet pas de répondre aux besoins d'accès au mieux vivre ensemble : qualité de vie, lien social, solidarité.

Il y a urgence à casser ces cloisonnements et revenir à une approche globale pour éviter cet énorme gaspillage et arriver à vivre ensemble à travers des concepts comme l'habitat groupé, l'habitat coopératif...

PROPOSITIONS

LÉGISLATEUR

- créer le statut de coopérative d'habitants

RÈGLEMENT ZAC

- reconnaître les associations citoyennes de promotion de l'Habitat Groupé aux tours de table à côté des bailleurs sociaux et promoteurs, notamment lors de l'attribution des terrains dans les nouvelles ZAC

COLLECTIVITÉS

- intégrer de l'habitat groupé dans les documents de planification (SCOT et PLU) avec modification du COS (coefficient d'occupation des sols)
- financer les acteurs de l'accompagnement des démarches d'Habitat Groupé
- dissocier propriété foncière et propriété d'habitation
- favoriser des études paysagères de qualité pour répondre aux critères rigoureux inhérents à un éco quartier
- réaliser un mode d'emploi pour les collectivités (pédagogique et des financements et sur la mise en réseau des opérateurs)



Accès au logement

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

L'habitat, considéré uniquement comme bien de consommation, favorise la spéculation et exclut du logement des milliers de personnes.

Aujourd'hui il manque 1 million de logements en France et 3,5 millions de personnes sont non ou mal logées.

Pourtant le logement est une des conditions primordiales d'intégration socio-économique.

L'inadaptation des politiques sur cette question entraîne des dysfonctionnements considérables sur les dispositions d'accès au logement. Il est urgent de travailler sur les thèmes suivants:

Les foyers de jeunes travailleurs sur les territoires ruraux

L'offre de logements adaptés aux jeunes

L'offre de logements adaptés aux personnes âgées et dépendantes

PROPOSITIONS

ETAT

- Faciliter la colocation, ou la sous-location, notamment par étude réglementaire sur l'intergénérationnel
- Financer de façon pérenne des structures de médiation ; réorienter la fiscalité en cohérence avec les collectivités territoriales

ETAT ET DÉPARTEMENTS POUR LES FINANCEMENTS ; ASSURANCES MUTUELLES POUR LA GARANTIE

- auto éco construction : favoriser l'émergence d'opérateurs accompagnateurs capables de sécuriser le processus d'accession à la propriété et de garantir la valeur du bien auto construit

COLLECTIVITÉS

- permettre le don de terrain par les collectivités locales pour développer des projets de logement pour jeunes, personnes dépendantes et personnes défavorisées

CONSEILS RÉGIONAUX, CONSEILS GÉNÉRAUX, COMMUNES, EPCI, OPCA, ENTREPRISES

- organiser une capacité d'accueil des jeunes dans le cadre de leur parcours (formation professionnelle, accès à l'emploi) : développer une offre en micro résidences (foyers jeunes travailleurs), ou mettre en place des centres d'hébergement, , assurer de l'intermédiation
- donner la possibilité aux personnes à faibles moyens d'accéder au parc privé ; pour ce faire, développer les opérateurs de la gestion locative adaptée dans le parc privé (AIVS, gestionnaires type SNL...) ; financer les actions de médiation locative



Habitat durable

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

En 10 ans le coût du logement a augmenté de 107 % alors que les salaires n'ont augmentés que de 17 %. Nous nous indignons autant du manque de logement que de la mauvaise qualité du logement, qui se doit d'être sain, décent et durable.

Face à ces réalités, les décisions financières à court terme manquent de vision globale, pour faire face aux difficultés d'accéder à un logement sain et adapté aux ressources des personnes.

Pour répondre à ces enjeux, et pour que d'autres qui concernent l'urbanisme de façon globale, notamment l'enjeu de faire des trames vertes de vrais corridors écologiques, il est urgent de mobiliser toute la chaîne de construction

PROPOSITIONS

ETAT

- appliquer les décisions du Grenelle II
- mieux comprendre localement la précarité énergétique (PE) au travers d'études
- Plans climat énergie territoire : mettre en œuvre des fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie et de l'eau

CONSEILS RÉGIONAUX ET PARTENAIRES

- mettre en place localement des grilles "bâtiment durable" adaptées à chaque région

CONSEILS GÉNÉRAUX ET ETAT

- mettre en œuvre dans le PDALPD (plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) des mesures concernant la lutte contre la précarité énergétique
- informer les publics sur la Précarité Énergétique, notamment par la formation des intermédiaires et médiateurs sociaux

PROFESSIONNELS (CAPEB, FFB, ...)

- former les professionnels du bâtiment sur les réponses à la Précarité énergétique

COLLECTIVITÉS LOCALES, BAILLEURS SOCIAUX

- diminuer les consommations d'énergie des logements en agissant pour des équipements adaptés et pour la production de logements performants

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- accompagner l'émergence de projets, en amont de la conception
- animer des temps de concertations avec les maîtres d'ouvrage pour les aider à formuler des choix écologiques

PARTENAIRES POUR DES SCIC(COLLECTIVITÉS, PROFESSIONNELS, HABITANTS ET ASSOCIATIONS)

- favoriser la coopération entre professionnels, et entre professionnels et acteurs pour de véritables filières d'éco construction : la SCIC est une formule de coopération à développer

COMMISSIONS D'ATTRIBUTION

- élargir l'obtention de la DTU (document technique unifié) à des matériaux écologiques issus de récupération ou de biomasse ou de terre

PARTICULIERS

- informer et former à l'auto éco construction

VERBATIM**Logement et précarité énergétique**

« Devant l'augmentation inéluctable des coûts de l'énergie il y a urgence à agir pour que les plus pauvres (et demain les classes moyennes) soient logés dans un habitat de qualité, économe en énergie. »

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sur les territoires ruraux.

« La problématique de l'hébergement des jeunes qui suivent des formations par alternance peut s'illustrer comme suit : le jeune concerné a besoin de disposer de « 3 lits » : un lorsqu'il est chez lui (ou chez ses parents), un autre lorsqu'il se trouve en périodes de formation en centre (sauf à habiter dans la proximité de ce centre) et enfin un 3^e lit lorsqu'il effectue ses périodes professionnelles dans l'entreprise qui l'accueille (qui n'est pas nécessairement située à proximité de son lieu d'habitation, et surtout si cette entreprise est géographiquement localisée dans le milieu rural). »

Préserver la trame verte lors d'une opération d'urbanisme, garantie d'un meilleur cadre de vie.

« Pour que les trames vertes soient de vrais corridors écologiques, il faut mobiliser toute la "chaîne" de construction urbaine. »

Les AIVS (Agences immobilières à vocation sociale)

« Alors que le logement constitue la part la plus importante des dépenses des ménages pour ceux qui sont locataires qu'ils soient ou non logés dans de bonnes conditions et que le marché actuel ne permet pas de répondre de façon correcte et convenable à l'ensemble des besoins, les politiques publiques ont fortement évolué ces dernières années. »

Habitat Groupé IDF

« L'habitat groupé est une démarche citoyenne par laquelle un petit groupe de personnes se réunit afin de concevoir ensemble un habitat adapté aux besoins de chaque foyer et aux meilleures normes environnementales.

L'habitant devient acteur central dans la conception, l'élaboration et la gestion de son projet immobilier. Il se réapproprie son environnement direct en lien avec ses voisins, les autres habitants, et plus largement son quartier et sa ville. »

Récupération d'objets d'usage courant comme matières premières de matériaux d'isolation

« Certains objets d'usage courant finissent leur vie systématiquement jetés alors qu'ils pourraient faire l'objet d'une réutilisation complètement différente comme matériaux d'isolation écologique, peu coûteux et fabriqués localement. »

la coopérative d'habitants, une troisième voie entre la location et la propriété individuelle

« L'accession à la "propriété individuelle" devient illusoire, et, faute de place dans l'habitat social, des millions de personnes sont "assignées à résidence", alors que les logements neufs se construisent au fil des mesures de défiscalisation... »

Comment accéder à un logement et mieux vivre ensemble dans un habitat respectueux de l'environnement et de ses habitants

« A terme, comme c'est déjà le cas dans des pays d'Europe du Nord, la population, les mairies, ... peuvent développer des projets participatifs entre particuliers, professionnels pour créer des éco quartiers, développer de meilleures conditions de vie. »

l'ESS comme réponse au besoin fondamental : se loger, habiter

« Il est primordial de co-construire avec les habitants, qu'il s'agisse de logements à rénover ou de construction. L'implication de la société civile et les démarches de concertation permettent de répondre aux attentes et aux besoins concrets de la population. Rendre acteurs les habitants permet davantage de liens sur le territoire, et au sein des quartiers. Cela renforce la cohésion sociale et l'investissement dans la vie du quartier. »

Péri'S Coop : habitat coopératif, rénovation urbaine et mixité sociale à Pamiers en Ariège

« Il faut convaincre les poids lourds de l'économie sociale (banques coopératives, mutuelles d'assurance, outils financiers solidaires, grandes SCOP du bâtiment, de mettre leur créativité professionnelle et la défense de leurs valeurs au service du développement de l'habitat coopératif. »

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

<p>AQUITAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> - SCI - Société Civile Immobilière 	<p>Gwladys Porracchia</p>
<p>AUVERGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier d'Espérance de la fédération Puy-de-Dôme du Secours Populaire - service logement 	<p>Secours Populaire</p>
<p>BOURGOGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vivre chez soi est un désir profond qui vient à l'appui de ce désir primordial des Aînés : demeurer soi-même, en dépit du temps. - SCIC Arthema 	<p>Vill'âgeBleu© - Mutualité Côte-d'Or-Yonne</p> <p>SCIC Arthema</p>
<p>BRETAGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sur les territoires ruraux. - Préserver la trame verte lors d'une opération d'urbanisme, garantie d'un meilleur cadre de vie. - Récupération d'objets d'usage courant comme matières premières de matériaux d'isolation - Développer l'habitat groupé (HG) écologique solidaire et accessible à tous. - ECO3 : « co éco-construire dans les territoires, une démarche collective et participative » où les acteurs de l'ESS se mobilisent au côté des habitants et des collectivités - Développer et animer une filière locale éco habitat - Promouvoir l'éco-habitat en Bretagne par des actions de formation et d'information à destination des particuliers. - L'auto-éco-construction accompagnée un moyen pour favoriser l'accession sociale à la propriété. - Pour un véritable développement durable, le "bâtiment durable armoricain" 	<p>Maisons familiales rurales de Bretagne</p> <p>Scoop Aubépine</p> <p>Le Boulon</p> <p>Adess Pays de Brest</p> <p>Etudes et Chantiers</p> <p>SCIC ECLIS Pays de Dinan</p> <p>Compagnons bâtisseurs, Approche Empreinte, ECLIS</p> <p>Compagnons batisseurs</p> <p>ECO 3 – Approche et ses partenaires</p>
<p>CENTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un habitat adapté aux situations de jeunesse 	<p>UNHAJ - Association Jeunesse et Habitat (Indre-et-Loire)</p>
<p>FRANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les AIVS 	<p>Jean Michel David - Fapil</p>
<p>ILE-DE-FRANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat Groupé IDF 	<p>Josquin Legrand</p>
<p>MIDI PYRENEES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Péri'S Coop : habitat coopératif, rénovation urbaine et mixité sociale à Pamiers en Ariège 	<p>Penser la Ville à Pamiers / Bernard Brunet.</p>

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

NORD PAS DE CALAIS	
- L'ESS comme réponse au besoin fondamental : se loger, habiter	APES Nord-Pas-de-Calais
PAYS DE LA LOIRE	
- Construction de logements sociaux avec des matériaux naturels, en faisant appel à l'insertion	ECHOBAT
- Création de lieux d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	Fondation CEMAVIE
POITOU CHARENTES	
- Mobiliser une offre de logement pour les jeunes	UNHAJ - Associations Habitat Jeunes des Deux-Sèvres
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	
- Problématiques autour de l'hébergement et du logement dans le var (UDV)	Union Diaconale du Var
- Logement et précarité énergétique	Carole Mornand - APEAS
- Synthèse Forum Se loger et habiter	Carole Mornand - APEAS
- Habitat Groupé	Pierre Levy Habitons groupé 123
- Comment accéder à un logement et mieux vivre ensemble dans un habitat respectueux de l'environnement et de ses habitants	Karine Alleon Eco habitons 06
- L'accompagnement et les conditions pour habiter son logement	Carole Mornand - APEAS
RHONE-ALPES	
- La coopérative d'habitants, une troisième voie entre la location et la propriété individuelle	HABICOOP

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Jean-Michel DAVID, Délégué général de la FAPIL

Bernard Merand, Délégué général de la CRESS Bretagne

Nadine Dussert, UNHAJ

Sophie Alary, FNARS

Geneviève Douillot, JOC

Juliette Furet, Conseillère technique à USH



SOIGNER ET PRÉVENIR, DEUX MISSIONS AU CŒUR DE L'ESS

Les acteurs de l'économie sociale qui œuvrent en matière de SOINS ou de PREVENTION, s'attachent à identifier les nombreuses carences du système pour penser et offrir des prestations et services qui répondent plus largement et plus efficacement, sans exclusions, aux besoins de toute la société.

INTRODUCTION

La santé, l'un des biens les plus précieux n'est pas une marchandise !

L'économie sociale et solidaire joue un rôle déterminant dans le système de santé de notre pays. Ses structures assument une part importante de l'offre de soins sur des créneaux laissés pour compte par l'offre publique ou privée lucrative, sur des territoires particuliers ou vis-à-vis de populations particulières. Pour autant, la finalité et la volonté de l'ESS en matière d'offre de soins et/ou de prévention n'est pas de se substituer aux carences du système. Elle organise, pour tous les citoyens, l'offre la plus efficiente en s'appuyant sur deux valeurs fondamentales qui lui sont propres : la démocratie participative et la non-lucrativité, garantes de l'intérêt collectif par rapport à toute logique d'intérêt privé ou corporatif. Et ce, notamment, dans un secteur d'activité où les sélections et discriminations peuvent avoir des conséquences humaines désastreuses.

En apportant des réponses, qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des personnes et plus largement à un état de bien-être, les entreprises de l'ESS œuvrent à la prévention en matière de santé, en agissant concrètement, sur nombre de déterminants essentiels tels que : conditions de logement, de revenu, d'alimentation, de travail, d'accès à une vie sociale et culturelle plus épanouie, etc. L'impact direct ou indirect de toute activité sur ces déterminants doit rester au cœur de toutes les réflexions, de tous les projets.

Soigner et prévenir pour l'ESS, c'est penser et mettre en œuvre des initiatives au cœur de notre système de santé mais aussi autour de l'individu, en l'associant directement à la construction de sa propre santé et celle de son entourage, et à tous les âges de la vie. Cette offre globale élimine toute recherche de profit au détriment de l'humain, pour privilégier la mise en place d'un ensemble de biens et services, à destination du plus grand nombre.

Ainsi, intervenir sur des démarches d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique, promouvoir une démocratie sanitaire réelle pour tous sans exception, construire un système qui soit fondamentalement animé par la prévention des risques au travail et hors travail, penser et déployer, de façon coopérative avec les professionnels, des initiatives innovantes qui répondent à des défis sociaux et de santé publique, engranger des économies par une réduction des risques (prévention) et une gestion responsable, tout cela fait partie des préoccupations de l'ESS.

Au-delà des aspects éthiques ou moraux, les entreprises de l'économie sociale sont porteuses d'activités « socialement utiles ». Elles apportent la démonstration qu'investir dans la santé est une dépense publique pertinente, économiquement juste et efficace.

Quatre grandes thématiques se dégagent des Cahiers proposés sur le thème « Soigner/prévenir » :

- La prévention et la promotion de la santé
- L'accès aux soins
- L'organisation de la prise en charge sanitaire
- La dépendance



La Prévention / Promotion de la Santé

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

De nombreux acteurs s'indignent de la difficulté de mener des actions efficaces de prévention de la santé du fait de la réduction des subventions (essentiellement publiques) qui ne permettent pas de s'inscrire sur la durée.

S'il est un investissement social qui n'est pertinent qu'à long terme c'est bien celui qui consiste à informer et former les populations sur les attitudes et conduites ayant un impact sur leur santé, et conjointement à modifier les conditions d'exposition à des facteurs susceptibles d'avoir une action délétère sur la santé. Les dirigeants et élus des institutions et collectivités territoriales susceptibles de financer l'activité des acteurs de la prévention ou de la promotion de la santé sont de plus en plus souvent à la recherche de résultats rapides et évaluables quantitativement.

Ainsi, beaucoup d'expérimentations très pertinentes sont menées sur ces champs d'intervention, mais les organismes financeurs n'ont que très rarement la volonté ou la possibilité de se concerter pour cofinancer le déploiement large d'initiatives qui ont fait leurs preuves ailleurs. De plus, il y souvent autant d'expérimentations que de territoires, le développement par essaimage ne fonctionnant pas.

Par ailleurs, la santé est un domaine où règnent les inégalités dues aux conditions de vie et de travail, ainsi qu'au manque de pratique éducative de prévention : la différence des connaissances individuelles peut induire de grandes disparités sociales et territoriales. Ces disparités sont constatées dans certains territoires habités majoritairement par des familles en difficulté sociale et économique. Elles sont aussi constatées chez les salariés en insertion : leur mauvaise santé fréquente (notamment leur santé psychique) est un des principaux facteurs d'échec de leur réinsertion.

Si les risques professionnels constituent un objet d'études, notamment épidémiologiques, depuis plusieurs décennies, la souffrance au travail est un objet d'étude récent. Sa prise en charge est encore ponctuelle. La réflexion sur les modalités de réponses pertinentes est encore en phase d'élaboration.

Le champ de la prévention et promotion de la santé commence à être investi par des sociétés « capitalistes » disposant de moyens financiers propres et qui ne voient dans cette activité qu'une manière supplémentaire d'accroître leur portefeuille et leurs profits.

PROPOSITIONS

PARLEMENTAIRES / ÉLUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES / CADRES OPÉRATIONNELS DES ORGANISMES PUBLICS DU SYSTÈME DE SANTÉ

- Modifier radicalement les pratiques et/ou le cadre légal des financements publics des actions de prévention ou de promotion de la santé pour que ce champ soit parfaitement intégré dans les démarches de santé publique et individuelle.

MINISTÈRES DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE / COLLECTIVITÉS TERRITORIALES / MILIEU ASSOCIATIF SPÉCIALISÉ

- Mettre à la portée de tous, dès la période scolaire, les connaissances minimales comportementales bénéfiques pour la préservation d'une bonne santé
- Concevoir une communication claire, aisément accessible, libre de toute pression des lobbies
- Concevoir et promouvoir des mécanismes d'éducation pour la santé interactifs (donner aux personnes les moyens de définir eux-mêmes leurs problèmes et leurs besoins)

MINISTÈRES DE LA SANTÉ ET DU TRAVAIL / SYNDICATS DE SALARIÉS / SYNDICATS PATRONAUX

- Approfondir les connaissances sur les risques d'origine professionnelle, y compris la souffrance au travail ;
évolution de la santé en cours de carrière, évaluation des réponses apportées...
- Approfondir la réflexion sur les modalités de prise en charge adaptées
- Mettre en place des cellules, des formations et des prises en charge spécifiques pour les publics en insertion

CITOYENS

- Faire en sorte que tout individu puisse avoir une connaissance aussi précise que possible des risques encourus pour sa santé afin de prendre sa décision en connaissance de cause



L'accès aux soins

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Dans notre système de santé, l'accès aux soins est aujourd'hui compromis pour un nombre de personnes de plus en plus élevé.

Les raisons en sont multiples, les principales étant :

- Un accès aux soins de plus en plus cher dû au désengagement de la sécurité sociale (déremboursement, franchises) et à la hausse des complémentaires santé (près de 2 millions de personnes ne peuvent accéder à une complémentaire santé essentiellement pour des raisons financières, et en 2010, 23% de la population française dit avoir reporté ou renoncé à se faire soigner contre 11% en 2009.).
- Une démographie médicale répartie inégalement sur le territoire et rendant l'offre inexistante sur certaines zones (par exemple, le nombre de cardiologues pour 100 000 habitants est de 10,1 au niveau national et de 7,6 dans la Creuse).
- Le développement dramatique du secteur 2 rendant l'offre de soins inabordable pour une part de plus en plus grande de la population.

L'accès aux soins précoces devient la meilleure chance de guérison dès lors qu'une personne nécessite une prise en charge médicale. Le report de l'accès aux soins est générateur de dépenses supplémentaires qui peuvent être considérables.

PROPOSITIONS

PARLEMENTAIRES

- Mettre en place une réglementation plus contraignante des acteurs du système de santé sur la liberté d'installation, la permanence des soins, la tarification des actes pour les professionnels de santé qui ne jouent pas le jeu de la solidarité, qui n'ont pas de pratiques « vertueuses ».

ELUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Soutenir les établissements et services de soins qui participent objectivement à l'accueil de tous
- Soutenir la mise en place de Centres de santé mutualistes (lutte contre la désertification), notamment dans les ZUS
- Concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes pour pallier la réduction des personnels de santé dans certains territoires

RESPONSABLES OPÉRATIONNELS DES ORGANISMES PUBLICS

- Instaurer d'autres modes de financement de la prise en charge des soins (les acteurs de l'ESS n'ont pas les manettes sur le financement de la sécurité sociale, mais ils ont via le mouvement mutualiste une expérience de la complémentaire santé)
- Limiter les exonérations de cotisations sociales et exemptions de l'assiette ; renforcer la progressivité de la CSG
- Encadrer les dépassements d'honoraires qui se développent et renforcent les inégalités
- Limiter l'impact de la logique financière dans la gestion des hôpitaux



L'organisation de la prise en charge sanitaire

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Le système de santé est trop axé sur la seule dimension curative et pas assez sur la dimension préventive.

Il n'y a pas à proprement parler de coordination de soins (médecine de ville et hospitalière). Trop d'accidents de santé sont encore liés à des carences de la coordination des soins (interactions médicamenteuses..).

Les différentes composantes du système de santé et l'organisation de la santé sont encore trop opaques (autorisation de mise sur le marché des médicaments, déremboursement des médicaments à service médical insuffisant, pressions des différents lobbyings)

Or, aujourd'hui, pour développer la prévention et la promotion de la santé, il faudrait mieux articuler les soins entre hôpital et médecine de ville, entre professionnels de santé (dossier médical partagé), éducation thérapeutique et accompagnement médicosocial à l'image de la prise en charge organisée dans des centres de santé.

PROPOSITIONS

OPÉRATIONNELS DES ORGANISMES DE SANTÉ / PARLEMENTAIRES

- Redéfinir les orientations stratégiques en matière d'organisation sanitaire et de prise en charge globale des patients... l'assurance maladie devrait devenir l'assurance santé

PARLEMENTAIRES / DIRIGEANTS DES ORGANISMES PUBLICS DU SYSTÈME DE SANTÉ

- Remettre en cause le principe du seul paiement à l'acte et permettre de nouveaux modes de rémunération des médecins ou professionnels de santé
- Revoir le système de validation et de contrôle du médicament (promouvoir une évaluation des médicaments, non seulement avant la mise sur le marché, mais aussi au cours de la commercialisation)
- Rendre les différentes composantes du système de santé indépendantes de toutes pressions des lobbyistes

MINISTÈRE DE LA SANTÉ / OPÉRATIONNELS DES ORGANISMES DE SANTÉ

- Inciter les patients à prendre convenablement les médicaments prescrits pour éviter les résistances

ELUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Favoriser le maintien ou le développement de cette approche de la santé



La dépendance

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Les conditions de prises en charge des personnes en perte d'autonomie sont trop souvent, soit indignes, soit inabordables pour la plupart de nos concitoyens. De plus, les prévisions démographiques et économiques sont plus qu'inquiétantes pour les prochaines décennies à l'aune des moyens alloués pour faire face à la dépendance.

PROPOSITIONS

COLLECTIVITÉS LOCALES

- Appuyer les structures qui s'engagent dans le domaine de l'aide à la dépendance dans une approche résolument non lucrative
- Lancer des appels d'offres réservés aux structures non lucratives

ELUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES / DIRIGEANTS DES ORGANISMES PUBLICS COMPÉTENTS

- Soutenir les initiatives concernant la prévention de la perte d'autonomie (notamment déficits sensoriels et perte d'équilibre), en vue de réduire le rythme d'évolution des besoins
- Soutenir les structures relevant de l'ESS face au secteur privé lucratif

PARLEMENTAIRES

- Favoriser l'engagement citoyen et solidaire des proches des personnes en perte d'autonomie en créant un statut, des droits et des services pour les aidants familiaux
- Engager une réflexion sur le financement d'une prise en charge à 100% de la dépendance et sur une universalité d'accès aux services qui s'en occupent

INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE / PARTENAIRES SOCIAUX EUROPÉENS

- Mettre en place un centre de ressources européen pour promouvoir le Manifeste européen "Pour une nouvelle approche de l'UE sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG)"

CONCLUSION

Développer un système de santé efficient sur les plans sanitaire, social et économique ne peut se faire sans la participation des acteurs et groupements de l'ESS.

La non lucrativité devrait être évidente pour les projets de santé dont l'essentiel repose sur le financement solidaire. La France investit plus de 11 % de son PIB dans les dépenses de santé, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de ses voisins européens. Or, alors que les budgets sont notoirement insuffisants pour répondre de manière satisfaisante aux besoins de santé de la population, il est d'autant plus aberrant d'en détourner une part conséquente pour assurer les dividendes d'investisseurs privés. Ces mauvais choix ont un coût élevé pour la collectivité nationale. Il apparaît donc plus judicieux pour celle-ci que ces investissements soient réalisés par les pouvoirs publics et sagement gérés dans un strict souci de non lucrativité.

La prise en charge tardive de pathologies aggravées par le renoncement aux soins ou leur report, pour des raisons financières et/ou géographiques, grève lourdement les budgets de la santé. Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas payer ses soins que l'on ne doit pas pouvoir se faire soigner : l'assurance maladie ne doit pas être injuste mais égalitaire !

La démocratie reste le maillon faible de nos structures sanitaires et sociales. C'est en développant la participation des citoyens à l'élaboration des projets de santé, à l'organisation des soins et aux décisions qui en découlent, qu'on pourra améliorer sensiblement l'ajustement de l'offre de santé aux besoins réels de la population. Ces besoins peuvent être notablement différents d'une région à une autre, car chaque territoire a ses problèmes d'accessibilité géographique ou organisationnelle qui doivent être pris en compte. La démocratie participative, qui est la caractéristique des acteurs institutionnels de l'ESS, est un formidable outil à développer.

La dynamique d'innovation, propre à l'ESS, est un atout majeur qui justifierait qu'on donne davantage de place à ses acteurs dans le système de santé. Les initiatives innovantes de l'ESS, d'une extraordinaire diversité, font tous les jours la preuve de leur efficience sanitaire, sociale et économique. Mais elles ont rarement dépassé le stade de l'expérimentation, faute d'une volonté politique de les développer et les pérenniser.

La logique de gestion, non lucrative, des entreprises de l'ESS qui œuvrent sur le champ sanitaire et médico-social, leur permet de garantir les tarifs les plus bas possible pour favoriser l'accessibilité de tous mais ne leur permet pas d'investir au-delà des premières phases d'expérimentations innovantes.

Il conviendrait donc que les acteurs institutionnels qui ont vocation à investir l'argent public, s'engagent dans le développement et le déploiement de ces nouvelles formes de réponse aux besoins sociaux afin que la logique d'ensemble soit résolument et justement tournée vers l'intérêt de tous.

La Santé et le Bien-être de tous doit redevenir la préoccupation principale d'un pays dont les valeurs sont Liberté Egalité Fraternité.

VERBATIM**Pour une politique européenne de reconnaissance et de développement de services sociaux d'intérêt général de qualité**

« L'Union Européenne ne doit pas devenir synonyme de contraintes et de banalisation pour les associations de solidarité et les services sociaux d'intérêt général. Elle peut au contraire être une zone de haute qualité sociale, à condition de s'appuyer sur les forces vives qui développent les services sociaux en Europe au premier plan desquelles sont les associations de solidarité et les mutuelles. »

Jeux collectifs pour apprendre à préserver sa santé

« Apprendre à préserver sa santé par de bons comportements est aussi précieux que de savoir lire ou écrire... L'autonomie dans la santé se forge en grandissant : la santé est l'affaire de tous, elle ne se construit pas seulement en famille ! »

15 propositions pour soutenir et accompagner les aidants

« Nous sommes tous des aidants potentiels ! S'ils acceptent de s'occuper de leur conjoint, de leur mère, de leur père, de leur enfant ou de leur voisin, les aidants n'ont jamais choisi de supporter seuls le poids de la perte d'autonomie. Certes, des aides (principalement financières) existent pour les personnes aidées mais ces dispositifs sont quasi inexistantes pour les aidants. Ce manque de reconnaissance, les difficultés économiques et l'isolement peuvent conduire à des conséquences dramatiques : précarité, épuisement physique et psychique pour l'aidant entraînant des risques pour sa santé, la négligence, voire la maltraitance pour l'aidé. Trop souvent isolés, insuffisamment reconnus, les aidants et les aidés sont en danger, il y a urgence à agir. »

Pour une information indépendante au service des usagers de la médecine

« Les malades sont d'abord des personnes à considérer dans toutes leurs dimensions, psychiques, sociales, politiques et surtout éthiques. La maladie n'est qu'un des aspects d'une situation ponctuelle à traiter dans la singularité de chaque expérience.

Le médecin, pas plus que l'éducateur, n'a pour fonction de pallier les dysfonctionnements de la société, à l'origine de la plupart des maladies environnementales ou professionnelles.

Le traitement du patient, aussi spécialisé soit-il ne vaut que par l'attention et le respect qui l'accompagnent. »

Choisissons notre santé !

« Si on ne respecte pas son propre corps, pourquoi demander de respecter les humains ?

On a conscience des résultats positifs de la prévention comme éviter de fumer (par exemple) et pourtant nous n'arrivons pas à mettre en place durablement une hygiène de vie favorable pour notre santé. Il est temps de montrer l'exemple du mieux possible car certes ce n'est pas facile et personne n'est parfait mais en s'unissant aussi autour de ce thème incontournable de la santé, nous pouvons nous entraider !! »

Cellule d'Appui à la prévention des risques psychosociaux – UMIF

« Tout le monde est perdant lorsque se développe dans nos sociétés des dysfonctionnements comme ceux qui engendrent les trop nombreuses situations de souffrance au travail qui touchent aujourd'hui toutes les entreprises et toutes les catégories sociales. Ne pas s'investir à minima en soutenant, autant que faire se peut, les acteurs qui se donnent les moyens d'agir à tous les niveaux pour, sur ce champ, « soigner et prévenir », ce serait tacitement accepter que le coût social et économique est supportable voire nécessaire. Cette posture serait en contradiction totale avec tant de discours et d'engagements... »

Le financement de la sécurité sociale

« Si les acteurs de l'économie sociale et solidaire n'ont pas les manettes du financement de la Sécurité Sociale, ils ont, via le mouvement mutualiste, une expérience de la complémentaire santé, et ce dans un contexte très contraint.

La partie la plus fragile de la population arrive à un point de rupture, et si cela était supportable jusqu'à aujourd'hui c'est qu'il y a un système de solidarité qui garantit pour une partie (mais pas toute la population) le financement des dépenses de soins. »

Accès aux soins et désertification médicale

« Inventons l'offre de santé de demain ! Faciliter la mobilité. Avoir des services locaux de transports accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite, et, pour notre département à des horaires permettant au plus grand nombre de nos concitoyens de pouvoir se rendre dans les structures de soins. Centraliser en un même lieu les différents services de santé pour répondre le plus efficacement aux besoins des populations (accès aux médicaments, maisons, centres ou pôles de santé, autres formes innovantes de la distribution du produit pharmaceutique). »

La politique du médicament

« Le médicament n'est pas un produit comme les autres : son utilité doit être assurée, son remboursement clarifié et son utilisation explicitée à tous»

Pérenniser l'offre de santé dans les quartiers populaires

« La notion de rentabilité - et donc la discrimination entre les riches et les moins riches, les franchises médicales, les dépassements d'honoraire, les différences abusives de rémunérations entre soignants, les contrats d'intéressement, etc. - doit être chassée du domaine de la santé où elle n'aurait jamais dû être introduite»

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

AUVERGNE	
- Cahier d'Espérances de Mutualité Française Auvergne	Cres auvergne
BOURGOGNE	
- Jeux collectifs pour apprendre à préserver sa santé	MGEN 58
- Santé et parcours professionnel : quand gestion de la pyramide des âges, prévention des maladies et risques professionnels, logique de parcours de formation professionnelle riment avec social et solidaire	ACODEGE
BRETAGNE	
- Sur le pays de Redon Bretagne Sud, promouvoir la santé globale et durable et relever le défi de santé sur le territoire	CRES Bretagne
FRANCE	
- Pour une politique européenne de reconnaissance et de développement de services sociaux d'intérêt général de qualité	UNIOPSS
ILE-DE-FRANCE	
- 15 propositions pour soutenir et accompagner les aidants	Mr janvrin-Pouchain (MACIF mutualité)
- Pérenniser l'offre de santé dans les quartiers populaires	Didier Menard ACSBE (Francs Moisis à Saint Denis)
- Pour une information indépendante au service des usagers de la médecine	Anne Perraut Soliveres – Revue Pratiques
- Cellule d'Appui à la prévention des risques psychosociaux – UMIF	Marie PASCUAL
- Pour une politique européenne de reconnaissance et de développement de services sociaux d'intérêt général de qualité	UNIOPSS
- De l'éducation pour la santé à l'éducation à la citoyenneté.	Pissarro
NORD PAS DE CALAIS	
- l'ESS comme réponse au besoin fondamental : se soigner, prévenir	apesnpdc

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	
- Choisissons notre santé !	Anne Tournel - APEAS - Access Equilibre
- Synthèse régionale sur la thématique Santé - PACA	thomas.guerin CRESS PACA/Mutualité PACA
- Le financement de la sécurité sociale	thomas.guerin Hélène Madec-Asensi CRESS PACA/Mutualité PACA
- L'accès aux soins et les dépassements d'honoraires	thomas.guerin Aurélie Herbère CRESS PACA/Mutualité PACA-06
- La dépendance	thomas.guerin Jackie Bédrines CRESS PACA/Mutualité PACA-13
- Offre de soins et accès aux soins	thomas.guerin Claudine QUERO-MASUREL CRESS PACA/Mutualité PACA-05
- Accès aux soins et désertification médicale	thomas.guerin David Nasi CRESS PACA/Mutualité PACA -04
- La politique du médicament	thomas.guerin Brigitte Liatti CRESS PACA/Mutualité PACA-84
- Accès aux soins des publics précaires et renoncement aux soins	thomas.guerin Laurence Delaye CRESS PACA/Mutualité PACA-83

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Andrew Canva ; Président de l'union des mutuelles d'Île de France de la Mutualité Française

David Heckel ; CRESS PACA

Marie-Anne Thil ; Chargée de mission au CEGES

Richard Hasselmann ; Président de LIBR'ACTEURS

Daniel Le Scornet ; La Fraternelle

Bertrand Weil ; Médecin

Thomas Guerrin ; Chargé de mission CRESS PACA

Anne Perraut ; Présidente des éditions "les cahiers de la médecine utopique"

Dr Ménard, Médecin

TRAVAILLER ENTREPRENDRE



TRAVAILLER ENTREPRENDRE

Comment, par nos pratiques, créer et développer des emplois de qualité sans attendre le retour de la croissance ?

INTRODUCTION

La montée historique du chômage est la manifestation la plus visible de la crise en France.

Les réponses actuelles sont conjoncturelles mais n'apportent pas des réponses durables aux questions profondes qui structureront l'emploi territorial de demain :

- comment développer les entreprises sociales dont la rentabilité s'avère insuffisante pour attirer les investisseurs ?
- comment accroître les opportunités d'insertion, de formation et de reclassement offertes aux salariés en difficulté ?
- comment apporter notre contribution à la fin des discriminations, y compris celles qui frappent durement les jeunes ?
- comment développer les collaborations avec les autres entreprises qui peuvent bénéficier des apports de l'ESS ?
- comment créer des emplois de qualité sans attendre le retour de la croissance ?
- comment développer des emplois d'utilité sociale, non délocalisables, pérennes ?
- comment passer d'une politique du niveau de vie à celle de la qualité de la vie.

Face à ces questions, des propositions relèvent des initiatives développées dans les cahiers et sont présentées sous le prisme de 3 thèmes :

- Créer plus d'emploi
- Développer des emplois de qualité
- Développer, essayer un modèle.



Créer plus d'emplois

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

L'ESS, une alternative à l'économie capitaliste, est mise en péril par un manque général de visibilité qui masque la diminution actuelle des financements publics accordés. Les structures d'insertion par l'activité économique sont progressivement asphyxiées.

Les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets de structures de l'ESS sont insuffisants en nombre, en méthodologies et en compétences. Les territoires ruraux sont désertés par les jeunes qui souhaiteraient y rester ; les producteurs d'agriculture bio ont des difficultés à trouver du foncier puis à créer leur activité. Les habitants des quartiers, surtout les jeunes, avouent massivement "vouloir" créer leur propre entreprise, mais ne savent pas à qui s'adresser. La création d'entreprises sociales et solidaires diminue chaque année en raison du manque de financement et d'une complexité croissante des relations avec les financeurs publics.

Plus de 700 000 chefs d'entreprise partiront à la retraite dans les 10 ans à venir (3 millions de salariés concernés). Pourtant, le dispositif qui en permettait la reprise par les salariés sous forme de SCOP n'est pas finalisé et les chambres de commerce n'encouragent pas cette possibilité.

L'accès des personnes en insertion à un emploi durable est problématique en raison de l'absence de passerelles entre les acteurs économiques de l'IAE et les entreprises d'un même territoire.

PROPOSITIONS

A. Lever les obstacles au développement de l'ESS

ETAT, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ...

- Créer un cadre réglementaire et législatif pour l'ESS (sur le modèle de l'Espagne)
- Faire davantage connaître les actions et les valeurs de l'ESS (propriété collective du capital...) par la mise en place d'évènements festifs, de sites internet locaux...
- Systématiser les liens de ces structures de l'ESS avec les acteurs d'un même secteur d'activité : de l'entreprise capitalistique, à l'entreprise sociale.
- Développer des signatures de partenariats encadrés par une charte

B. Création d'entreprise et accompagnement des auto-entrepreneurs

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, PÔLE EMPLOI, ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DES AGRICULTEURS ...

- Développer les structures proposant un accompagnement des porteurs de projet en lien avec les besoins territoriaux
- Créer une structure d'accompagnement des agriculteurs bio (en amont et en aval de l'activité de production) en privilégiant les statuts de l'ESS
- Développer les initiatives à travers les quartiers en apportant une information, des conseils et des animations pertinentes

C. Les reprises d'entreprises

PARLEMENTAIRES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, CHAMBRES CONSULAIRES, UNIONS RÉGIONALES DES SCOP, CONSEILLERS BANCAIRES PROFESSIONNELS

- Faciliter les reprises d'entreprises (notamment sous la forme de SCOP) pour maintenir l'emploi
- Instaurer une loi de préemption pour les salariés leur permettant d'acquérir leur entreprise pour créer une société coopérative
- Etablir des partenariats pour abonder les fonds de prêts

D. Un meilleur accompagnement des chômeurs et salariés en insertion vers l'emploi durable

RÉSEAUX DES STRUCTURES DE L'IAE, ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

- Développer les passerelles emplois entre les structures de l'IAE et les entreprises privées et l'essai-mage dans les territoires sur le secteur des Espaces Verts du Bâtiment... à partir d'un diagnostic local réalisé avec les SIAE, les acteurs de l'insertion et de l'emploi
- Rapprocher les entreprises traditionnelles et les entreprises sociales (clauses d'insertion, recrutement des personnes issues des parcours d'insertion)
- Lever les freins à l'emploi en ouvrant des centres de garde d'enfants avec des horaires adaptés à l'environnement économique.



Développer des emplois de qualité

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

L'économie ultra libérale détruit les hommes et les territoires. Le monde du travail devient de plus en plus dur. Les personnes les plus fragiles en sont exclues. La valeur travail se dévalorise face au développement de la spéculation.

Les jeunes de familles modestes ou démunies, sans réseaux dans les entreprises, sont les premières victimes du chômage et des contrats précaires. Ils ont rarement accès à un accompagnement de qualité dans la construction de leur projet professionnel.

Les salariés sont peu impliqués dans la gouvernance des entreprises (y compris les salariés en insertion). La RSE des entreprises côtées est souvent un artifice de communication qui cache des réalités plus problématiques sur la place des parties prenantes et notamment des salariés dans les collectifs de travail.

PROPOSITIONS

A. L'emploi (conditions de travail, organisation du travail, dialogue social)

ETAT, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,

- Intégrer la problématique des risques psychosociaux dans la gestion des projets et des stratégies de l'entreprise
- Renforcer les relations entre les syndicats et les travailleurs afin d'inclure dans les processus de dialogue social une réelle connaissance du travail concret
- Construire des indicateurs de prévention des risques psychosociaux

ACTEURS DE L'ESS

- Faire évoluer le droit des délégués du personnel dans les structures d'insertion

B. La formation et le recrutement des salariés

ASSOCIATIONS DE JEUNES, EDUCATION NATIONALE ET STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Organiser un accompagnement par des pairs
- Développer l'entraide technique et le partage d'expérience

EDUCATION NATIONALE, ENSEIGNANTS D'ÉCONOMIE, SYNDICATS SALARIÉS ET EMPLOYEURS, ASSOCIATIONS DE JEUNES

- Informer les jeunes saisonniers sur le droit du travail, le cas échéant en partenariat avec des syndicats
- Enseigner les bases du droit du travail à tous les élèves de lycées et de CFA

TOUTES LES ENTREPRISES

- Développer les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

C. La gouvernance des entreprises

ACTEURS ET BÉNÉFICIAIRES DES STRUCTURES DE L'ESS

- Travailler sur les finalités sociales et pratiques des entreprises de l'ESS avec la mise en place d'indicateurs d'utilité sociale
- Instaurer des modes d'organisation et de management contribuant à mieux associer l'ensemble des salariés, y compris ceux qui sont en parcours d'insertion
- Utiliser des indicateurs autres que financiers (bien-être des personnes)
- Sensibiliser les donneurs d'ordre (contrôles effectifs sur la RSE et les actions affichées sur le développement durable, handicap, etc.)
- Créer des pôles employeurs dans les CRESS, outils opérationnels des syndicats d'employeurs en région
- Développer la responsabilité sociale des employeurs de l'économie sociale

GOVERNEMENT, PARLEMENT

- Assurer la représentativité des employeurs de l'économie sociale dans les instances du dialogue social national afin qu'ils puissent faire partager leurs actions, innovations et modes d'entreprendre



Développer / Essaimer un modèle

SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Le nombre de personnes en difficulté d'insertion sur le marché du travail a fortement augmenté : 37,8 % des personnes inscrites à Pôle Emploi le sont depuis plus d'un an. Cependant, l'enveloppe financière en faveur de l'Insertion par l'Activité Economique est revue à la baisse.

Les employeurs de l'économie sociale sont exclus du dialogue social national alors c'est un secteur porteur et accélérateur de croissance. Les acteurs de l'ESS sont souvent méconnus des collectivités locales.

Le manque de visibilité des acteurs et initiatives de l'ESS restreint la portée de son exemplarité

Les formations d'entrepreneurs sociaux et de managers d'entreprises sociales de niveau supérieur sont rares, ainsi que les dispositifs spécifiques d'accompagnement lors de la phase de conception et de lancement des projets.

Nombreux sont les habitants des quartiers prioritaires, surtout les jeunes, qui rêvent de créer leur entreprise ou leur emploi et qui s'autocensurent par manque d'information et de conseils adaptés.

PROPOSITIONS

A. Développer des réseaux, des partenariats et collaborations

ACTEURS ESS, GOUVERNEMENT, ELUS LOCAUX, SYNDICATS EMPLOYEURS

- Inscrire un « Grenelle du Patronat » à l'Agenda social 2011
- Reconnaître les syndicats d'employeurs de l'économie sociale comme représentatifs au plan national dans au moins trois instances du dialogue social
- Intégrer les syndicats d'employeurs de l'économie sociale dans la délégation patronale interprofessionnelle (Medef, Cgpm, Upa) dans le cadre de négociations collectives
- Intégrer les syndicats d'employeurs de l'économie sociale au sein du Conseil économique, social et environnemental et conseils économiques et sociaux régionaux
- Organiser la complémentarité entre l'agglomération et son agriculture

ORGANISMES PROFESSIONNELS AGRICOLES

- Inventer de nouvelles formes d'organisation sur ce marché et innover, en partant d'une co-gestion de l'offre et de la demande
- Privilégier les principes et statuts de l'ESS : en privilégiant les sociétés de personnes, en développant le multi sociétariat, en privilégiant la proximité et les liens citoyens, en articulant l'intérêt général et la production de biens et de services, en mettant en place des organisations à visée coopérative et mutualiste

ASSOCIATIONS LOCALES, ELUS LOCAUX

- Capitaliser, mutualiser et valoriser des nouvelles formes entrepreneuriales et repenser la richesse en considérant les activités de lien et de soin comme des activités essentielles pour l'épanouissement des individus et pour la pérennité de nos sociétés
- Consolider les structures déjà existantes, favoriser le transfert de ces expériences et l'émergence de nouvelles activités
- Promouvoir les partenariats entre PLIE, Maisons de l'Emploi, structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et acteurs de la création d'entreprises,

ACTEURS ET RÉSEAUX ESS, ELUS LOCAUX

- Rendre visible et lisible les initiatives de l'ESS
- Restaurer le juste rôle de la subvention
- Faire comprendre la nécessité de modifier nos pratiques individuelles
- Faire connaître les innovations et les alternatives possibles pour un changement nécessaire
- Encourager la participation du public, de membres d'associations et d'élus aux débats

B. Offrir aux entrepreneurs sociaux la formation, les outils et un accompagnement à la création de leur structure.

GOVERNEMENT, ELUS LOCAUX, ECOLES DE COMMERCE, UNIVERSITÉS, ACTEURS ESS

- Former les étudiants aux nouvelles façons d'entreprendre (miser sur leur avenir)
- Former les futurs managers d'entreprises sociales et entrepreneurs sociaux de demain
- Soutenir la créativité le plus tôt possible dans le cadre éducatif et encourager la mise au point de produits et services durables
- Apporter un soutien massif, dans le cadre d'une politique publique ambitieuse, à la création d'incubateurs sociaux, couveuses, coopératives d'activités et d'emplois, et tout dispositif d'accompagnement, qui soutiennent les entrepreneurs sociaux pour leur permettre de transformer leurs idées en projets et de développer des entreprises innovantes, solidaires et durables
- Financer l'innovation sociale, par OSEO et le « Grand Emprunt »
- Reconnaître le modèle des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) par les pouvoirs publics
- Reconnaître le BCE (Bilan de Compétences Entrepreneuriales) au même titre que le BCA (Bilan de Compétences Approfondi)
- Donner les moyens aux habitants des quartiers d'étudier leur projet de création d'entreprises

RÉSEAUX DE L'ESS, DIRIGEANTS D'ENTREPRISES CAPITALISTIQUES

- Développer les rencontres entre dirigeants patrimoniaux et sociaux, sur des bases concrètes : loi handicap, nouvelles filières de recrutement et d'intégration réussie, réponses aux clauses sociales, co-traitance ...
- Renforcer la collaboration entre les entreprises traditionnelles, les entreprises sociales et les réseaux ESS
- Conquérir les réseaux sociaux afin de développer la consommation responsable via ces nouveaux canaux, de toucher un nouveau public, de rendre visible les actions entreprises

VERBATIM**Mission d'accompagnement des Nouvelles Activités Économie**

« Nous n'avons pas l'apanage du sens et de la valeur ; apprenons à communiquer et tisser des liens pour nouer des partenariats durables sur nos territoires. »

Partenariat Agricultures Cuisines Territoires Environnement Solidarités

« L'homme » est essentiellement social, il ne peut se réaliser que dans le rapport à l'autre, les actions d'entraide et de coopération sont source de bonheur, la finalité est dans ce qui nous relie aux autres et dans la création quelle qu'elle soit. Quand un agriculteur qui a déjà 120 bovin et plus de 140 hectares, met à disposition gracieusement en renonçant lui-même à des aides, 2 à 3 h avec un bâtiment, à une personne non issue du milieu agricole, mais qui doit vivre, faire vivre sa famille, et qui est déterminé à se lancer dans un nouveau métier agricole, alors celui-ci renonce à une forme d'individualisme et de repli sur soi, que l'on nous promeut depuis des décennies et qui fait tant de ravages, à un ré-enchantement de soi même avec les autres.

Dom A-Z Services :

Le manque de respect du travail des femmes dans le secteur de l'aide à domicile, rend difficile la couverture des besoins des personnes âgées et ce malgré une demande en évolution constante.

« La volonté des salariés de l'entreprise, le respect et la reconnaissance des compétences des uns et des autres sont des facteurs clés de la réussite d'une entreprise. Toute structure peut changer de mode de gouvernance. Les avantages sont nombreux et permettent une gestion plus sereine. Bien évidemment l'obstacle majeur est la répartition des bénéfices qui mettent le travail et la pérennité de l'entreprise en avant. La rémunération des capitaux n'est plus l'objectif principal. Chacun est important et doit être valorisé. »

Urgence sur la prévention des risques psychosociaux dans les organisations et les entreprises

« On parlait, il y a 20 ans de l'homme au centre des préoccupations dans l'entreprise, l'ampleur de la problématique des RPS démontre le peu de place donnée aux Ressources Humaines au détriment des enjeux économiques et financiers. Le travail a un intérêt quand face à un aléa, un problème, il est débattu et que la solution a du sens, alors qu'il devient facteur de souffrance quand les incertitudes et difficultés sont niées. »

L'Insertion par l'Activité Economique : solidarité et développement économique durable des territoires

« Alors que plus de 5 millions de personnes sont actuellement sans emploi, sans activité, sans reconnaissance dans une société basée sur le travail et le produit financier que celui-ci procure, près de 4,5 milliards d'euros sont dépensés par l'Etat chaque année pour défiscaliser des heures supplémentaires qui, de toutes façons seraient réalisées et payées

Parallèlement, les structures d'insertion par l'activité économique sont petit à petit asphyxiées du fait de limitation budgétaire et du refus par ce même Etat de développer cette réponse pertinente au regard des besoins de nos concitoyens les plus fragiles. Des acteurs entreprenant sur les territoires sont ainsi limités dans leur capacité d'initiative et leur volonté de solidarité »

Enseigner, former, accompagner pour ceux qui veulent travailler et entreprendre autrement

« Chaque année, entre 20 et 25 étudiants suivent le cursus entier de la Chaire Entrepreneurat Social et une centaine d'étudiants suivent une partie des cours proposés par la Chaire (sur une promotion comptant 400 étudiants). La demande est forte puisque depuis quelques années, une cinquantaine d'étudiants se portent candidats à la Chaire, pour moins de 25 places proposées. »

Soutenons le développement en Bretagne d'Entreprises sociales et solidaires

« Une part croissante de la population est durablement exclue des emplois demandés par l'économie dominante (du fait de fragilités, d'insuffisances, de l'âge, etc). L'économie de l'insertion confrontée à des moyens en diminutions, à un raccourcissement de la durée des dispositifs d'aide aux contrats d'embauche et à une demande croissante de résultats chiffrés, peine à atteindre les personnes le plus en difficultés. »

Démocratisez l'accès à une garde d'enfants de qualité

« Elever ses enfants seules, travailler qui plus est en Ville devient un réel défi pour certaines familles d'autant que les services publics périscolaires ne peuvent pas répondre à toutes les situations et que les employeurs n'adaptent pas leur gestion des ressources humaines pour cette cible »

Cahier d'Espérances de PEP63 (Pupilles de l'Enseignement Public) et Auvergne AVS

« L'ESS est une ressource pour favoriser la transparence dans l'économie, une meilleure répartition des richesses et la valorisation de l'individu au sein de la collectivité. Au delà de sa philosophie, elle est une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les salariés et leurs employeurs, et mérite toute l'attention des politiques actuelles. Alors continuer de porter ces valeurs, elles constituent un patrimoine éthique inhérent aux valeurs républicaines. A transmettre à l'opinion et aux décideurs... ! »

Synthèse Région PACA Forum thématique Economie Emploi

« L'Economie Sociale et Solidaire n'est ni une économie d'assistés, ni une économie de la réparation. Au contraire, l'ESS est une économie qui relie et renforce la cohésion sociale en luttant contre les exclusions, en répondant à l'intérêt général et en favorisant les échanges. »

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

AUVERGNE

- | | |
|---|-----------------------------|
| - CONSEIL REGIONAL D'Auvergne : Etats Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire | Conseil Regional d'Auvergne |
| - Cahier d'Espérances de PEP63 (Pupilles de l'Enseignement Public) et Auvergne AVS | Cres auvergne |
| - La défense de la mutualité comme une alternative pérenne au capitalisme. Cahier d'Espérance MAIF Auvergne | Cres auvergne |
| - Cahier d'Espérances de l'Union Régionale des SCOP & SCIC d'Auvergne | Cres auvergne |
| - Cahier d'Espérances de l'ADIS (Association pour le Développement de l'Insertion Socio-professionnelle) | Cres auvergne |

BOURGOGNE

- | | |
|---|---|
| - Mission d'accompagnement des Nouvelles Activités Économie | Fédération Départ. des Foyers Ruraux de l'Yonne |
| - Partenariat Agricultures Cuisines Territoires Environnement Solidarités | PACTES |
| - ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire (L'ESS fait son cinéma) | ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire |
| - ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire (Développer l'ESS) | ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire |
| - ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire (Création d'activités) | ACTIVE, Pôle de l'économie solidaire |
| - La scop SARL Nevinox chaudronnerie. | NEVINOX |
| - Valoriser la complémentarité de la ville et de la campagne | AFIP Bourgogne Franche Comté |
| - Dom A-Z Services : Le manque de respect du travail des femmes dans le secteur de l'aide à domicile, rend difficile la couverture des besoins des personnes âgées et ce malgré une demande en évolution constante. | Cress Bourgogne |

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

BRETAGNE	
- Développer un accompagnement expérimental pour «s'installer et travailler» dans un territoire rural.	Bernard Mérand
- Soutenons le développement en Bretagne d'Entreprises sociales et solidaires	Bernard Mérand
- Développer une pédagogie partagée pour accompagner spécifiquement la création et le développement des activités d'ESS	Bernard Mérand
FRANCE	
- Développons la participation des salariés (notamment en parcours d'insertion) à la vie de l'entreprise - COORACE	Fédération COORACE
- Solidarités Nouvelles face au Chômage	Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
- Informer les jeunes sur le Droit du travail pour de meilleures conditions de travail (JOC)	Florian Meyer
- Des Relais Jeunes Solidaires pour un accompagnement par les pairs	Florian Meyer
- Obtenir la représentativité pour les employeurs de l'économie sociale : une condition nécessaire d'un dialogue social national démocratique.	USGERES
- La responsabilité sociale des employeurs de l'économie sociale : une réponse sur le registre de la preuve par les actes.	USGERES
ILE-DE-FRANCE	
- Urgence sur la prévention des risques psychosociaux dans les organisations et les entreprises	Ceefia , le Temps d'Agir
- L'Insertion par l'Activité Economique : solidarité et développement économique durable des territoires	louveau
- Les passerelles emplois	HERVE
- Un incubateur dédié pour accompagner et financer les entrepreneurs sociaux et favoriser l'innovation sociale	Julie Rebattet
- Enseigner, former, accompagner pour ceux qui veulent travailler et entreprendre autrement	Julie Rebattet
- PLATEFORME DE SERVICES en Insertion par l'Activité économique 'PFS/IAE	BOYE michel
- Démocratisez l'accès à une garde d'enfants de qualité	Mainguené
- Sentiment d'appartenance dans une entreprise de propreté	Boullenger
- Le travail, un droit ou une notion à redéfinir ?	Ardie IDF et Chantier ecole IDF

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

- La précarité de l'emploi chez les jeunes	Master MIESS
- Travailler et Apprendre Ensemble	Travailler et Apprendre Ensemble
- Les Coopératives d'Activités et d'Emploi : accompagner et sécuriser le parcours des porteurs de projets économiques	Myriam Bourgeois, François Noguet
- Vers l'intégration en entreprise : Partenariat SIAE - Entreprises du Paysage	de Charentenay
- Tester une initiative durable, équitable, éthique et solidaire : la Couveuse IDEES	Isabelle Larregeste
- Programme d'émergence de projets de création d'activité dans les quartiers en difficulté : "le Bus Régional de l'Entrepreneuriat"	Isabelle Larregeste
- Permettre à tous de disposer du "droit à entreprendre" : le Bilan de Compétences Entrepreneuriales (BCE)	Isabelle Larregeste
- Cahier d'espérance CFDT	CFDT (confédération)
- changement de propriétaire : droit de préemption pour les salariés	ap2e Agir pour une Economie Equitable
NORD-PAS-DE-CALAIS	
- Réduire la souffrance au travail - Une autre approche du management dans l'ESS	Julien CORDIER
- Réduire la souffrance au travail - démarche progrès en économie solidaire	Julien CORDIER
PAYS DE LA LOIRE	
- Une coopérative d'installation en agriculture paysanne: favoriser l'installation de porteurs de projet créatif	CAP44
- Lutter contre la précarité féminine	saint herblain
- Accompagnement des jeunes créateurs de l'ESS	La Pep's
- L'Emploi, un Droit	Patrick VALENTIN
- Structuration d'un réseau des lieux collectif de proximité sur l'agglomération nantaise	ecossolies
- Création d'un lieu mutualisé pour donner plus de visibilité aux acteurs de l'ESS	ECOSSOLIES
- Créer un réseau de l'ESS sur un territoire pour permettre aux familles de l'ESS de se connaître ,de se reconnaître et de se faire reconnaître par les collectivités locales	IRESA
- Promouvoir le statut SCOP	IRESA
- Les acteurs de l'ESS, premières victimes de la fracture numérique ?	LIBERTIC

LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS

POITOU CHARENTES

- Solidarisk
- Océan et Bois
- Marathon JOB-EUROPA

SAFIRE - Université de Poitiers

OCEAN ET BOIS

Delicourt

PROVENCE-ALPES-COTE D AZUR

- Enjeux de la pérennisation des emplois associatifs (UDV)
- Autoproduction accompagnée
- Synthèse Région PACA Forum thématique Economie Emploi
- Quelle gestion de l'emploi et des compétences pour accompagner le projet de votre structure"
- Les défis de la création d'activité dans le champs de l'Economie Sociale et Solidaire
- L'IAE, une réponse sociale et solidaire à la crise économique?

Quentin Frossard

Amanda

Amanda

Amanda

RLA04 www.rla04.org

ensemblier GRAVIR

RHONE ALPES

- Promotion d'un dialogue social territorial dans l'Economie Sociale et Solidaire
- Pour créer de l'emploi, créons des employeurs !

CRESS RA-NPDC

Garcin

MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS

Richard Debauve, Président du Groupe ENVIE

Claudie Buisson, ancienne Secrétaire Générale du CNEI

Philippe Garcin, Délégué au programme "Entrepreneurs sociaux" du réseau Entreprendre Autrement

Sébastien Darrigrand, Délégué général USGERES

Florian Meyer, Secrétaire national à la communication de JOC

Philippe Louveau, délégué national Chantier Ecole

Anne-Claire Pache, Secrétaire générale de la chaire "Entrepreneuriat social" à l'ESSEC

Mylène Letange, Déléguée générale de "Entrepreneurs d'avenir"

Chantal Richard, CFDT

Christophe Guitton, Directeur d'études au CEREQ

Sylvie Mayer, Ap2e

Jean Pierre Caldier : Ap2e

Eric Forti, Président de la CRESS Île-de-France

Pierre-Yves Chanu, CGT secteur "Activités économiques"

imprimé chez ALPE Entreprise d'insertion

3/5/7 rue Albert Marquet 75020 Paris

REMERCIEMENTS

Un grand merci

A l'ensemble des instances régionales pour le travail d'animation et de relais prépondérant qu'elles ont mis en œuvre auprès des réseaux d'acteurs du territoire pour la rédaction des cahiers d'espérance

Aux membres des groupes de pilotage cahiers qui se sont très fortement impliqués malgré un emploi du temps surchargé pour préparer ce cahier de synthèses

A tous les acteurs de terrain qui, par leur témoignage, ont donné vie aux cahiers d'espérance

Marc qui, avec Bastien, a su construire en un temps record notre site participatif et Kevin qui a assuré de main de maître son animation

Jacqueline pour sa réécriture de contributions en cahiers d'espérance

Jacquie qui a repris les synthèses finales avec grand professionnalisme

A toute l'équipe qui a accompagné et soutenu ce travail : Juliette, Sabine, Christine, Laurent, Grégoire, Tarik, Emmanuel

et Claude, initiateur, acteur et promoteur de cette aventure

Françoise